

Ham 2019

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg

L'église restaurée



L'église Saint-Lambert a été restaurée grâce à une bonne entente entre le conseil de fabrique et la commune. Coût total des travaux : 110 000 € TTC. Financement : conseil de fabrique (75 000 €), qui a vendu l'ancien presbytère et un terrain constructible ; dons (5 000 €) ; commune (30 000 €). La bâtisse du patrimoine historique hamois, a retrouvé son éclat originel et ses lettres de noblesse.

Ham accueille ses 140 nouveaux habitants

La municipalité a organisé une cérémonie d'accueil des 140 nouveaux habitants de 2018, en présence du sénateur Jean-Marie Mizzon et du vice-président du Conseil Départemental Jean-Paul Dastillung, le 29 mars 2019 en Mairie. 65 familles, avec 61 enfants, se sont en effet installées dans la commune en 2018, ce qui démontre son attractivité.



Ham a rendu un hommage émouvant aux mineurs

La Fédération des mineurs et la société des mineurs de Ham, avec l'aide de la commune, ont organisé, pour la seconde fois à Ham, une cérémonie internationale en hommage aux victimes de la mine. Didier Martin, le Préfet de Moselle s'est associé personnellement à cette commémoration ; il était accompagné d'Hélène Zannier et de Christophe Arend députés, de Jean-Marie Mizzon sénateur et de plusieurs maires. 23 associations de mineurs de France, de Sarre et de Belgique, et une importante délégation des Enfants du charbon en tenue d'époque, étaient présents sur le site, ainsi qu'un vicaire général de l'Évêché et de nombreux habitants et sympathisants.



Sommaire

Mot du Maire.....	3
Délibérations du Conseil Municipal.....	4
Finances.....	10
Événements.....	12
Environnement.....	22
Embellissement.....	23
Sécurité.....	24
Travaux.....	25
Vie associative - Calendrier des manifestations.....	27
Vie sociale.....	34
Vie scolaire.....	36
Prestations de services.....	38
Histoire.....	39
Administratif.....	42
Guide des services.....	44
État Civil.....	46
Vœux aux habitants.....	48

Bulletin municipal de la ville de Ham-sous-Varsberg
3 rue du Ruisseau 57 880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 29 86 90
Internet : www.hamsousvarsberg.fr



Le comité de rédaction

Directeur de la publication et Rédacteur en chef: Valentin Beck
Rédacteur en chef adjoint et relations avec l'agence de communication: Michel Amella
Comité de rédaction: Denis Bayart, Denis Carmagnani, Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Christine Thil.

Tiré à 1550 exemplaires, sur papier recyclé.
Agence Synchro (Porcellette) - www.studio-synchro.fr

Un grand merci à nos fidèles photographes Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Denis Carmagnani et Didier Reslinger, mais aussi à ceux qui ont bien voulu contribuer exceptionnellement à ce numéro comme, par exemple, notre correspondant du Républicain lorrain Philippe Clémence.

Merci aussi à tous les annonceurs qui ont permis de réduire la facture de ce bulletin.

Au Debussy
Restaurant - Pizzeria

Du mardi au vendredi, midi et soir
Lundi midi, samedi et dimanche soir

14, rue de l'Église
HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 82 08 45
Port. 06 26 96 87 36

sur place ou à emporter

BLANCK et Fils
Chauffage - Sanitaire - Entretien

Fioul, bois,
pompes à chaleur,
solaire et gaz

62, rue de la Houve
57550 Merten
Tél. : 03 87 93 19 26
blanck.et.fils@wanadoo.fr

VANI Roland
Maître menuisier
Maison fondée par
André Vani en 1959

menuiserie
ébénisterie
agencements

Le Spécialiste du Bois

Exposition - Atelier:
3, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Bureau:
25, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. (33) 03 87 93 06 06
Fax (33) 03 87 93 30 35
www.vani.fr - vani@netcourrier.com

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h
Fermé le lundi

Livraison à domicile

Commandez par ou
Réglez par

Folie Fleurs

Toutes compositions florales
131, rue de Ham - 57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél. & Fax : 03 87 90 17 79

Un lotissement et un périscolaire supplémentaires en 2020

La petite ville de Ham-sous-Varsberg affiche une progression démographique de 88 habitants ces 10 dernières années. Elle applique une fiscalité parmi les plus basses de Moselle comparée aux communes de la même strate. Elle enregistre de surcroît une santé financière saine, le montant annuel des dettes liées aux emprunts ayant été divisé par deux durant la même période. C'est ce qui rend la municipalité confiante et la pousse à créer un nouveau lotissement et un second périscolaire.



« Avec l'intérêt général comme boussole, nous ne pouvons pas faire fausse route »

Hamoises et Hamois,

Nous pouvons toutes et tous être fiers de notre petite ville de 2861 habitants. Ham-sous-Varsberg est dynamique, attractive et il y fait bon vivre.

Ses taux d'imposition sont bas, son tissu associatif est vivace et créatif, ses 55 commerces, entreprises et professions libérales sont entreprenants, sa continuité scolaire jusqu'au collège et son périscolaire séduisent tout comme la fibre optique qui a été déployée dans toute la ville.

C'est le résultat d'un travail de longue haleine, réalisé ensemble, les membres du conseil municipal avec le personnel communal, les membres des commissions communales, les commerçants, les adhérents des 27 associations, les chefs d'entreprise, les artisans, les professions libérales, les sympathisants, les habitants, les enseignants, l'intercommunalité, les syndicats d'assainissement et d'eau potable et autres partenaires.

Mais qui ne progresse pas régresse ! Alors nous devons continuer à œuvrer - ensemble - et résoudre les problèmes qui se présentent à nous. Pour la sécurité routière, par exemple, la commission sécurité - dont sont membres de nombreux citoyens volontaires - a proposé l'implantation de plateaux surélevés dans les rues de Porcelette et de Guerting dans un 1^{er} temps, et des aménagements rue de la gare.

Autres exemples : pour la sûreté des personnes, et face aux cambriolages et autres méfaits, nous sommes en relation étroite avec la gendarmerie qui a renforcé les patrouilles, Ce qui est également le cas pour les incivilités des automobilistes devant les établissements scolaires. En ce qui concerne les revendications d'habitants sur des sujets d'ordre pratique, nous privilégions le débat ouvert au sein du conseil municipal

ou, si nécessaire, en créant des groupes de travail spécifiques comme nous l'avons fait pour des cas particuliers de détresse humaine, de définition de critères d'obtention de subventions ou de locaux (associations), de problème de dégâts de sangliers, de demandes de logements, ou encore de sollicitations d'emploi d'été de jeunes.

Ce bulletin municipal revient sur les faits marquants de 2019. Certains projets planifiés, voire amorcés cette année, se poursuivront en 2020, comme la création d'un lotissement communal rue de Lorraine, d'un périscolaire rue de l'Église, d'un ralentisseur rue de Porcelette, ou encore l'implantation de candélabres supplémentaires rue des Jardins et Impasse des Champs.

Les syndicats d'assainissement et d'eau potable ont programmé eux aussi des travaux au niveau du château d'eau enterré dans la bute du château, dans les rues de la Forêt et des Jardins.

Je remercie chaleureusement les femmes et les hommes qui participent à cette noble action d'amélioration des conditions de vie des habitants.

En cette fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour les malades, les personnes en difficulté, les sans-emploi, et toutes celles qui méritent notre attention.

Au nom du Conseil municipal et du Personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite.

Joyeuses fêtes de fin d'année 2019, et bonne année 2020 !

Valentin Beck



13 septembre 2019, ouverture administrative du chantier du Lotissement « Lorraine », avec des représentants du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, de l'entreprise ayant remporté le marché du lot 1, d'Enedis, de Warndt Fibre, du syndicat intercommunal des eaux et du syndicat intercommunal d'assainissement. Les travaux ont démarré cet automne. 10 des 21 parcelles sont déjà réservées.



L'équipe municipale lors des vœux du maire en janvier 2019

Délibérations du 28 janvier 2019

Subventions

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer - à l'unanimité - les subventions suivantes aux associations locales pour l'année 2018. Les montants ont été définis lors d'une réunion d'une commission spécifique : association cynophile de Ham 340 €, Union Nationale des Parachutistes section Ham 285 €, Moto Club Les Gueules Noires 300 €, Association Sportive du Gymnase Ham (tennis, VTT, danse, gymnastique) 1 140 €, Chorale Sainte Cécile 305 €, Anciens combattants de Ham 135 €, Club d'aînés La Fleur de l'âge 260 €, Club d'Épargne Les Genêts 150 €, Société des Mineurs et Travailleurs 340 €, Cercle Arts Martiaux 510 €, association Les Amis de Lussac 585 €, Supporter Club de Metz Ham et région Warndt 100 €, Ham'usez-vous 120 €, association Slovène Nanos 52 €, association Budokay (judo) 200 €, club d'épargne Les poches percées 45 € et association Racing club de Creutzwald-Ham 90 €. Par ailleurs, 70 € ont été accordés à la Croix rouge (délégation de Creutzwald), 100 € à l'Association familiale d'aide à domicile de Moselle et 100 € aux Restaurants du cœur.

Droit de fermage sur propriétés communales

La commune perçoit un droit de fermage annuel de 0,69 € l'are pour les 781 ares de terre cultivée lui appartenant. 436 ares sont exploités par l'EARL du Granroupelstouden de Coume, 298 ares par la Ferme du Château de Ham-sous-Varsberg et 47 ares par la Ferme Esch de Coume. Total à percevoir : 538,89 €.

Loyers communaux

Les loyers des 15 logements communaux augmentent à compter du 1^{er} février 2019 de 1,57 % conformément à l'indice de référence fixé par l'État.

Régie de recettes

La régie de recettes pour l'encaissement des droits de place du marché hebdomadaire du mardi matin et de gestion des chèques de caution de la location la salle socioculturelle, a été étendue à la gestion des chèques de caution de la salle de l'ancien presbytère appartenant désormais

à la commune. Denis Bayart en est le régisseur titulaire ; Joëlle Carmagnani et René Michèle en sont les régisseurs suppléants.

Sécurité routière

Sur proposition de la commission communale de sécurité, le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'idée de mener une réflexion globale portant sur la réduction de la vitesse sur le réseau routier communal. Trois projets ont été désignés comme prioritaires.

Le 1^{er} concerne la rue de Porcellette qui donne sur le collège. Il est envisagé d'y implanter un plateau surélevé. Une subvention « Amissur » est attendue. Le second projet consiste à ralentir la vitesse en entrée d'agglomération rue de Guerting. Là aussi, un plateau surélevé est envisagé. Le 3^e projet concerne la rue de la gare dont les chicanes mises en place tout récemment n'ont pas obtenu le résultat escompté. Les experts de Matec proposent ici de munir chaque chicane d'un séparateur de voie en entrée et en sortie. Ces séparateurs en pavés posés sur semelle béton, bien que franchissables, devraient, selon les experts, être inconfortablement chevauchables. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif. Le maire est chargé de faire acte de candidature pour le dispositif Amissur, et de solliciter toute autre subvention pour diminuer le coût restant à charge de la commune.

Motion

La SNCF a modifié le cadencement de la ligne de TGV. Ainsi des trains ont été supprimés dans le sens Metz-Paris et Paris-Metz. La capitale de la Moselle devient ainsi la ville la plus mal desservie sur l'ensemble du Grand Est avec seulement trois correspondances vers Paris dans la fourchette horaire de 6h00 à 9h00. Le conseil municipal de Ham demande davantage de concertation avec les élus et les associations d'usagers et demande à la SNCF la remise en place du train de 8h56 vers Paris, et ceux de 16h40 et 19h40 vers Metz.

Divers

Il a été décidé de mettre à la disposition de l'association « les By-cœurs », la salle socioculturelle pour une réunion d'organisation de leur opération caritative « Une Rose un espoir ». Un cahier de doléances et de propositions a été

ouvert en mairie de Ham le 18 décembre 2018. Son contenu a été adressé au Préfet de la Moselle, à la demande du président des maires ruraux de Moselle, pour alimenter le débat national. Ce cahier, disponible en mairie, reste ouvert à tout citoyen hamois jusqu'au 20 février 2019.

La séance s'est achevée par une petite cérémonie des vœux (discours de 1^{er} adjoint puis du maire). Les élus de la commune de Ham ont de tout temps préféré ce genre de manifestation, sobre et économique. L'occasion pour le maire, d'offrir le vin d'honneur sur ses fonds personnels aux membres de son équipe, en accompagnement de la galette qui, quant à elle, a été fournie par la municipalité. Une cérémonie en toute simplicité qui a permis de démarrer l'année d'une manière conviviale, favorisant le dialogue et une bonne ambiance au sein de l'équipe.

Délibérations du 25 février 2019

Projet de création d'un second périscolaire

Le conseil municipal a décidé la remise en état du bâtiment de l'ancien presbytère proche des 2 écoles du centre bourg, pour y aménager un second périscolaire. La ville est en croissance démographique ; 65 nouveaux foyers se sont installés dans la commune en 2018 (61 enfants). À la rentrée 2018, une cantine scolaire provisoire avait été aménagée au centre bourg, évitant ainsi à quelques élèves de maternelle de prendre la navette pour aller déjeuner au quartier des Genêts. Agrandir le périscolaire existant au groupe scolaire des Genêts n'a pas été envisagé car il est situé en « zone rouge », ce qui interdit aujourd'hui toute construction accueillant du public. Par ailleurs, cela engendrerait des déplacements routiers supplémentaires. Le destin de l'ancien presbytère, situé à proximité des écoles du centre bourg, était donc tout tracé. D'une capacité de 30 enfants, le futur périscolaire devrait accueillir en 2020, les enfants des écoles Anne Frank et P'tits loups. Coût estimatif des travaux qui seront inscrits au budget primitif : 356 000 € HT. Le conseil municipal a donné - à l'unanimité - un avis favorable à ce projet et autorise le maire à solliciter toutes les subventions auxquelles il est éligible (État, département, CAF, Ademe, Région Grand Est). Un appel d'offres à la concurrence

sera lancé prochainement par Matec (assistance à maîtrise d'ouvrage) pour le choix de l'architecte (maître d'œuvre). Puis un appel d'offres sera lancé pour sélectionner les entreprises les mieux « disantes » (gros œuvres, sanitaire, chauffage, électricité, huisserie, peinture, mobilier).

■ Subventions

L'assemblée délibérante a accordé une subvention de 286 € à l'association « Après mine-Moselle-Est » (10 centimes par habitant), 100 € à l'association « Les amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle », 100 € à la fédération des maires et présidents d'EPCI de Moselle, et 80 € à l'association « Les By-cœurs » pour leur action « Une rose, un espoir » en faveur de la ligue contre le cancer.

■ Avis sur la vente de terrain du conseil de fabrique

Un avis favorable a été donné au Conseil de fabrique qui envisage la vente d'un terrain d'1,86 are (situé derrière l'ancien presbytère) à un particulier (section 2 - parcelles 528/522, 530/522) qui souhaite y construire un garage avec un accès depuis la rue de la Chapelle. Prix de vente : 10000 €.

■ Non à la compétence Eau transférée automatiquement à l'intercommunalité dès le 1/1/2020

La loi NOTRe permet le transfert automatique, dès le 1^{er} janvier 2020, de la compétence Eau vers l'EPCI. À la demande de nombreux élus locaux, possibilité est ouverte aux communes qui le souhaitent, de reporter ce dispositif au 1^{er} janvier 2026, laissant ainsi le temps aux communautés de communes de bien préparer ce transfert de compétence. Report accepté à l'unanimité.

■ Travaux forestiers

Les membres du conseil approuvent le programme supplémentaire de travaux sylvicoles proposé par la garde forestière pour 2019, d'un montant de 3480 € HT.

■ Divers

Le logement communal n°2, situé au-dessus de la mairie (un F3 de 80 m²), va se libérer avant l'été après quelques travaux. Loyer mensuel (hors électricité) : < 500 €.

Dispositif « Participation citoyenne » : les 19 référents, représentant tous les quartiers de la ville, ont été présentés aux membres du conseil municipal, devant le lieutenant de gendarmerie Magali Cao Van. Ces volontaires sont chargés d'alerter les forces de l'ordre en cas de situation inhabituelle dans leur quartier. Pour des raisons évidentes, il n'est pas judicieux de divulguer la liste des référents au grand public. Le cambrioleur potentiel pourrait éviter, dans ce cas, les habitations situées autour du lieu de résidence du référent et se donner à cœur joie aux autres habitats, voire à quelqu'intimidation. Les référents se feront connaître dans leurs quartiers respectifs auprès de la population. Sept panneaux d'information ont été mis en place aux entrées de la commune annonçant cette protection particulière.

Un portail automatisé a été installé au complexe sportif. L'ouverture est actionnée

par badge ou par code digital. Les présidents d'associations concernés et les utilisateurs de la salle socioculturelle seront informés de son fonctionnement. Il est prévu que ce portail se ferme automatiquement, en semaine, le soir à 19h00 pour rouvrir le lendemain à 7h00. Cette installation sécurise le site qui essuyait de fréquentes dégradations et incivilités.

Délibérations du 25 mars 2019

■ Taux d'imposition 2019

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les 3 taxes d'imposition, par solidarité envers les concitoyens qui sont déjà suffisamment impactés par les difficultés économiques actuelles de la France. Ainsi, le taux de la taxe d'habitation reste à 8,17 %, celui de la taxe foncière sur le bâti à 5,64 % et celui de la taxe foncière sur le non bâti à 38,03 %. Ces taux figurent parmi les plus bas des communes de Moselle de même importance.

■ Comptes administratif et de gestion 2018

Le compte administratif 2018 a été présenté de manière détaillée, ligne par ligne, avec des exemples concrets des dépenses et recettes. Il a, au préalable, été présenté au receveur municipal qui a noté que « les finances de la commune de Ham sont bien tenues ».

En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 887522,24 € et les recettes à 1058072,17 €. La commune enregistre un excédent de clôture de 170549,93 €, somme qui sera versée à la section d'investissement du budget primitif de 2019.

En section Investissement (année 2018), les dépenses s'élèvent à 591105,68 € et les recettes à 728429,28 €. La commune réalise un excédent de clôture de 131837,13 €. Le résultat global de clôture de la commune est ainsi excédentaire de 302387,06 €.

En ce qui concerne le budget annexe du « Lotissement Lorraine », les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 44951,25 €. Dans la section investissement, les dépenses s'élèvent à 60185,60 € et les recettes à 15234,35 €. Le résultat de clôture est déficitaire de 44951,25 € ; cela s'explique par le fait que le lotissement communal « Lorraine » est encore en phase de lancement. Le Conseil Municipal - présidé le temps du vote par le 1^{er} adjoint (le maire ayant quitté la salle selon le protocole) - a adopté ce compte administratif à l'unanimité.

Les comptes de gestion (copies conformes des comptes administratifs établis par le receveur municipal dont les chiffres coïncident au centime près), ont eux aussi été adoptés à l'unanimité.

■ Budget primitif 2019

Les budgets communaux de fonctionnement et d'investissements prévisionnels pour 2019, « examinés au préalable en commission des Finances du 19 mars 2019 », s'équilibrent à 1012565 € pour la section fonctionnement et à 1001900 € pour la section investissement.

Il en ressort clairement la volonté de l'équipe municipale de poursuivre les travaux d'intérêt général engagés depuis 2008, « sans pour autant augmenter, cette année encore, les impôts des concitoyens ».

Ainsi, un second péricolaire sera aménagé dans l'ancien presbytère. La ville est, en effet, en croissance démographique : + 65 nouveaux foyers en 2018, + 50 en 2017, + 87 en 2016, + 67 en 2015 et + 74 en 2014.

« Nous constatons une nette progression des effectifs dans nos classes de maternelles, dépassant toutes les trois un effectif de 30 élèves », a rapporté Michel Amella, adjoint chargé des écoles, convaincu de la nécessité de créer un péricolaire au centre bourg.

D'importants travaux de voirie ont également été budgétisés pour améliorer la sécurité routière dans les rues de Porcelette, Guerting et la Gare. Le lotissement Lorraine va enfin voir le jour en fin d'année 2019.

Par ailleurs, le remplacement progressif des lampes d'éclairage publique (jugées trop énergivores) par des LED, la réparation de quelques mètres supplémentaires de trottoirs, l'installation d'une borne électrique 380/220 volts dans le parc de la mairie, sont également prévus au budget de cette année. Adopté à l'unanimité.

■ Divers

Le nouveau portail automatisé est opérationnel au complexe sportif. Son fonctionnement sera expliqué aux présidents d'associations et à toute personne étant autorisée à pénétrer dans l'enceinte après 19h00, heure de fermeture de la grille.

Le maire a également informé les membres du conseil municipal que des essais vont être entrepris en 2019 et 2020 - sous maîtrise d'œuvre de la Dreal - pour mieux comprendre le phénomène de reconstitution de la nappe et estimer l'efficacité d'un éventuel pompage artificiel de rabattement de nappe. La municipalité est invitée à mettre à disposition de l'État un terrain communal derrière la mairie, pour réaliser ces essais dont le coût est estimé à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Autres informations : le vendeur de pizzas ambulant présent sur la Place AG le mardi, souhaite s'y installer également un mercredi sur deux ; le local associatif sera mis à disposition des candidats aux élections européennes de 2019 et municipales de 2020. Enfin, une commission d'attribution des logements communaux a été créée. Animée par le maire, elle est constituée de Denis Bayart, Michel Amella, Patrick Bruck et Fabrice De Moura.

Délibérations du 24 juin 2019

■ Subventions

Une subvention de 120 € a été accordée à la batterie fanfare de Creutzwald pour sa contribution (un « tambour », une « trompette ») aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre de l'année 2019. 429,15 €, soit 0,15 € par habitant, ont été accordés au FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes), et 150 € à l'association des seniors basée à Creutzwald et dont près d'un tiers des membres réside à Ham-sous-Varsberg. Décision acceptée à l'unanimité.

■ Acquisition de terrains

Bientôt propriétaire de 38 hectares en zone humide (290 parcelles), la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide.



Bureau de vote n° 2 aux élections européennes de mai

Trois parcelles supplémentaires sont concernées par cette 25^e opération d'acquisition : la 1^{ère}, d'une contenance de 7,06 ares, est cadastrée en section 08 (parcelle 67) derrière l'école des Genêts. La 2^e, de 14 ares, est cadastrée en section 16 (parcelle 121), près de la station d'épuration. La 3^e, de 18,75 ares (parcelle 228 en section 18), se situe sur la rive droite du Bruchbach à la limite de la commune de Varsberg. Coût total : 1 273,92 € (32 € l'are, fixé par France Domaine). Subvention attendue par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 80 %. Les membres du conseil ont également accepté la proposition d'un propriétaire qui vend une parcelle en pleine forêt au nord de la commune près de la pelouse du Neuglen. Cadastree en section 7, la parcelle 70 s'étend sur 25,58 ares et coûte 1 637,12 €. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif. Décision acceptée à l'unanimité.

■ Échange de terrains ville/Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Sollicitée par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Lorraine, les membres du conseil municipal ont décidé d'accepter de céder 9 parcelles dont la commune est propriétaire dans la pelouse de Neuglen, en sections 5 et 8, d'une contenance totale de 87,75 ares. Cette pelouse sableuse abrite le Botryche à feuille de matricaire, une fougère rare et protégée par l'État français. En échange, le CEN de Lorraine cédera 10 parcelles forestières, d'une contenance totale de 117,67 ares, au profit de la ville. Compte tenu du fait que le CEN Lorraine échange des parcelles forestières contre des terrains de pelouse, de surcroît de surface plus importante, ce qui engendre un avantage financier pour Ham-sous-Varsberg, les frais inhérents à l'opération (notaire, géomètre) seront à la charge de la collectivité. Décision acceptée à l'unanimité.

■ Occupation du sol

Autorisation a été donnée à l'unanimité à un commerce ambulant de restauration rapide (pizza snack), actuellement installé sur la Place Armand Gambis tous les mardis soir, de proposer ses produits un jour supplémentaire par quinzaine, soit un mercredi sur deux. Le loyer annuel, qui était de 52 €, s'élèvera à 78 €. Une convention, valable jusqu'au 30 avril 2020, sera signée en ce sens.

■ Modification du tableau des effectifs

Le CM a accepté à l'unanimité, sauf une abstention, la création d'un poste supplémentaire d'adjoint

technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet, durée hebdomadaire 35 heures, pour le service technique.

■ Lotissement communal « Lorraine » : attribution du marché lot 1

La commune envisage la construction d'un lotissement communal, rue de Lorraine, de 21 parcelles, au tarif de 9500 € l'are. Sous assistance à maîtrise d'ouvrage de Matec et sous maîtrise d'œuvre de MK Études, une consultation pour le choix de l'entreprise a été lancée le 19 avril 2019 sous la forme d'une procédure adaptée. La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 22 mai pour procéder à l'ouverture des plis, a demandé au maître d'œuvre d'établir un rapport d'analyse sur le lot 1. Ce rapport place TPDL en 1^{ère} position, selon les critères suivants : 60 % pour le prix ; 40 % pour la technique. Le marché public de « Création d'un lotissement communal, rue de Lorraine à Ham-sous-Varsberg- Lot 1 » est ainsi attribué à l'entreprise sarregueminoise TPDL pour un montant (base + option) de 789 282,55 € HT. L'écart de prix entre le 1^{er} et le 2^e est de 76806,60 €.

■ Divers

Le maire a porté à la connaissance des membres de l'assemblée délibérante de nombreuses informations de la vie communale :

La société d'assurance couvre l'ensemble des frais occasionnés par les actes de vandalisme dont a fait l'objet le complexe sportif Joseph Albrecht au printemps. Le remboursement attendu s'élève à 8 600,40 €.

Le dispositif de protection des personnes fragiles contre la canicule et les fortes chaleurs a été actionné.

Le curé Piotr Zufflita quitte la communauté des paroisses le 1^{er} novembre 2019. Il sera remplacé par l'abbé Cosmas Egbigbli qui exerce dans le secteur de Sarrebourg.

Les travaux de peinture et de restauration sont achevés dans l'église Saint-Lambert. La messe de réouverture aura lieu le 4 août. La municipalité organise la venue du Chœur d'hommes de Hombourg-Haut le 20 septembre afin d'ouvrir cet édifice du patrimoine hamois – après travaux – au public.

Le logement communal 4 B rue de Creutzwald, situé au-dessus de l'école maternelle des Genêts, va se libérer cet automne. Celui au-dessus de la mairie vient d'être attribué par la commission communale des logements à Linda Zabalo de Ham. Les emplois d'été, tirés au sort, sont Mélodie Becker du centre bourg (juillet), et Amandine Decker du quartier des Genêts (août).

Un chantier d'insertion soutenu par la Région Grand Est avec l'aide de la CCW est envisagé dans la commune ; il concerne l'embellissement de la butte du cimetière proche du giratoire.

Le tirage au sort du jury criminel, réalisé en mairie par un logiciel, a sélectionné 3 hommes et 3 femmes de la commune ; ceux-ci ont été informés par courrier.

La commune est contrainte à faire abattre 6 à 7 hectares d'épicéas dans la forêt communale, à cause d'une attaque de scolytes. Les parcelles concernées seront reboisées aux frais de la commune.

Un groupe de travail a été constitué afin de gérer la mise à disposition, à des associations, d'un local qui vient d'être libéré par le service technique ; présidé par le maire, il est composé de Didier Lallemand, Sandro Meneghin, Patrick Bruck, Nadine Maillard et Denis Bayart.



Le tirage au sort des emplois d'été par Lena Stoffel (la main innocente) sous les yeux de Sandro Meneghin et Michel Amella.

Un distributeur de plats cuisinés (pâtes) a été installé par un restaurateur résidant dans la commune, devant la pharmacie.

Une plantation de fleurs a été organisée, lors d'une matinée de juin, avec des bénévoles.

Service technique : Jacky Dohr a fait valoir ses droits à la retraite. Jean Birgensler reprend ses activités ; la période d'essai le concernant, s'étale sur 6 mois.

Une borne électrique (6 prises de 220 volts + 2 prises de 380 volts) sera installée dans le parc de la mairie par un conseiller municipal à titre bénévole ; le dispositif sera opérationnel pour la fête champêtre des Amis de Lussac le 7 juillet.

Les travaux entrepris par Géodéris sous maîtrise d'ouvrage de la Dréal (État), dans le cadre de la reconstitution de la nappe des grés, ont été interrompus pour un problème technique. Ils se poursuivront probablement en automne

La classe de 6^e 1 du collège Bergpfad a décroché le 2^e prix au concours « Ma cantine sans Gaspi ».



Commission communale d'appel d'offres réunie le 22 mai sous la présidence du maître d'ouvrage, en présence du comptable du Trésor, de l'assistant de maîtrise d'ouvrage, du maître d'œuvre et du secrétaire de mairie.

Délibérations du 29 août 2019

■ La Chambre régionale des comptes a examiné les comptes et la gestion de la CCW

Après un examen des comptes et de la gestion de la CCW sur plusieurs années à compter de 2012, la Chambre régionale des comptes constate que cette intercommunalité, malgré la modestie de ses moyens, poursuit des objectifs ambitieux et a restauré ses capacités financières – notamment en 2015-2016 – en procédant à un exercice précoce de prospective financière et en évaluant toutes les sources d'économies possibles.

Les dépenses de gestion entre 2015 et 2017 ont été réduites de 6,3 % et celles du budget principal de 8 %. Les prévisions budgétaires sont très réalistes (proche de 100 %) même si quelques améliorations sont souhaitées en matière de lisibilité des documents.

L'imbrication des personnels et des fonctions est complexe, mais la mutualisation est très avancée notamment avec la ville centre. La CCW peut se targuer d'avoir une bonne capacité d'autofinancement et de pouvoir assurer ainsi les investissements prévus. Cette situation saine permet aux communes membres de bénéficier d'un service à moindre coût.

La CRC précise également dans son rapport que la longue période d'instruction préalable aux premières commercialisations de terrains sur le Warndt parK est pour l'essentiel imputable à la complexité des nombreuses procédures applicables et au caractère frontalier de cette ZAC. Elle souligne aussi l'exemplarité du projet écologique du point de vue du traitement des eaux pluviales. Ce projet a effectivement été classé 5^e sur 42 projets retenus par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

La validation du Ministère allemand quant aux rejets sur son territoire en zone Natura 2000, témoigne, elle aussi, de l'exemplarité de cette action en faveur de l'environnement.

Le rapport complet est consultable sur le site www.ccwarnndt.fr. Accepté à l'unanimité.

■ Nouvelle répartition des sièges au sein de la CCW

Le conseil municipal de Ham a validé à l'unanimité (sauf une abstention) une nouvelle répartition des sièges selon un accord local. Dès fin mars 2020, la ville centre de Creutzwald disposera de 16 sièges (comme actuellement), la ville de Ham 10 sièges (2 de plus qu'actuellement), Varsberg 3 (comme aujourd'hui), Guerting 2 sièges (moins 1) et Bisten 1 siège (moins 1).

■ Urbanisme

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de charger le maire de demander à la DDT de revoir sa position quant à la constructibilité de la parcelle 105 en section 03, située Impasse des Roseaux. En effet, ce terrain est fourni en électricité et en eau potable ; il est aussi relié au réseau d'assainissement collectif et est desservi par un accès routier sur toute la façade de la parcelle.

■ Rapport administratif du syndicat des eaux

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service du Syndicat des Eaux de Varsberg et Ham-sous-Varsberg a été présenté par le vice-président Denis Bayart qui a souligné la bonne qualité de l'eau au robinet (1 307 abonnés à Ham) et le prix raisonnable du m³ : 1,05 € HT.

Le rendement du réseau long de 31 km est de 93,1 %. Cette eau est qualifiée d'excellente dans le rapport consultable au siège du syndicat en mairie de Varsberg.

D'importants travaux d'un montant de 95 000 € ont été réalisés cette année à Ham, rue de Creutzwald.

■ Barème de remboursement des frais de déplacement du personnel

Les frais occasionnés par un déplacement (formations, épreuves d'examens professionnels, réunions d'information), autorisé par un ordre de mission signé par le maire, seront pris en charge par la commune.

Les frais d'utilisation du véhicule personnel seront remboursés sur la base d'indemnités kilométriques fixées par arrêté ministériel.

L'utilisation d'un moyen de transport en commun,

sera remboursée sur présentation de pièces justificatives, tout comme les frais de parking, de péage, d'hébergement et de restauration. Accepté à l'unanimité, sauf 2 abstentions.

■ Divers et communication

Le local associatif sera mis gratuitement à disposition des « Ateliers du digital », les 17 et 24 septembre, et les 8 et 22 octobre de 17 à 18h30, une formation gratuite financée par la CCW à l'attention de tous les habitants.

La salle socioculturelle sera, quant à elle, proposée à Joseph Medda, membre du club de marche « Les Martinien » qui est parti de Ham le 1^{er} juin en pèlerinage sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Le conseil municipal a pris bonne note de la fin du fauchage par le conseil départemental des abords des routes départementales au sein de l'agglomération.

À Ham, l'entretien de 3 kilomètres linéaires d'abords de routes s'ajoute désormais au planning des ouvriers du service technique sans compensation financière pour la commune. Ce qui est regrettable.

Un logement F3 (loyer : 405,74 €) va se libérer au-dessus de l'école maternelle des Genêts.

La messe d'installation de l'Abbé Cosmas Egbigbli se déroulera à Falck le 6 octobre, et la réunion des conseils de fabriques des 11 clochers se déroulera quant à elle à Ham le 12 octobre.

Face à une surpopulation de sangliers, le maire organise le 3 septembre une réunion de concertation entre les chasseurs, les agriculteurs (1ers concernés par les dégâts) et les élus locaux.

Deux appels d'offres sont en ligne courant août/septembre sur la plate-forme marchespublics-matec57.fr Le premier concerne l'aménagement d'un plateau surélevé rue de Porcelette ; le second l'enfouissement des réseaux du lotissement Lorraine.

Il a été rappelé que le Chœur d'Hommes de Hombourg-Haut se produit le 20 septembre en l'église St-Lambert à 19h00, et que, cette année, la commémoration de toutes les victimes de la Mine est organisée à Ham le 29 septembre sous le patronage du Préfet, du Président du Grand-Est et du président du Conseil départemental.

Délibérations du 1^{er} octobre 2019

■ Subventions

70 € de subvention ont été accordés à la Ligue contre le cancer (comité de Moselle), 610 € à l'USEP (Association sportive socio-éducative) de l'école élémentaire des Genêts et 100 € au Secours populaire français.

■ Lotissement Lorraine : préfinancement de vente des lots

En vue de préfinancer la vente des 21 lots du lotissement « Lorraine », le conseil municipal a décidé - à l'unanimité - de contracter un prêt relais d'1 million d'euros sur 3 ans auprès d'une banque, conformément au budget primitif. Le taux accordé est extrêmement avantageux. La commission d'engagement s'élève à 1000 €. Le remboursement anticipé est autorisé sans pénalité.

■ Lotissement Lorraine : attribution du lot 2

Une consultation d'appel à la concurrence pour le marché « Création d'un lotissement communal, rue de Lorraine – Lot 2 – Enfouissement des réseaux secs », a été lancée le 19 avril 2019 sous forme d'une procédure adaptée. La commission d'appel d'offres, réunie le 22 mai 2019, avec l'appui du maître d'œuvre MK Études et l'assistant à maîtrise d'ouvrage Matec, a considéré la consultation infructueuse (un seul candidat et une proposition de prix largement au-dessus de l'estimation). Une seconde consultation pour le lot 2 est lancée le 11 juin, mais elle est déclarée sans suite le 23 juillet pour les mêmes raisons. Le 21 août une troisième consultation est lancée et le 13 septembre la commission d'appel d'offres étudie le rapport d'analyse dressé par le maître d'œuvre et place Maeva en 1^{ère} position (entreprise « la mieux disante ») sur 3 entreprises candidates. Le conseil municipal confirme ce choix et attribue à l'unanimité le marché d'enfouissement des réseaux secs à Maeva de Hambach pour un montant de 65488 € HT. Ce montant se situe en dessous des estimations.

■ Motion contre la fermeture de la perception de Creutzwald

Le plan de réorganisation de la Direction générale des finances publiques s'oriente vers

la suppression de la trésorerie de Creutzwald d'ici 2022. Ce projet conduira à éloigner les services publics du territoire : les particuliers devront se rendre à Forbach ; les entreprises et les collectivités locales à Saint-Avold. Dans sa restitution du Grand débat, le président de la République avait pourtant précisé que les services de proximité seraient maintenus. D'où le mécontentement de l'équipe municipale qui s'oppose à ce projet malgré l'annonce de la création d'antennes et de permanences locales dans les locaux de la DGFIP, dans les mairies ou dans les intercommunalités. L'assemblée délibérante demande - à l'unanimité - le maintien de la trésorerie de Creutzwald (ville centre de la CCW) afin de permettre l'accès des habitants à un service public de proximité, et la garantie d'un accompagnement local des collectivités du territoire.

■ Attribution du marché d'aménagement d'un plateau surélevé rue de Porcellette

Une consultation d'appel à la concurrence a été lancée le 16 août 2019 sous la forme d'une procédure adaptée. La commission d'appel d'offres, réunie le 30 septembre, a étudié le rapport d'analyse dressé par Matec, qui place l'entreprise HTP en 1^{ère} position parmi 3 entreprises candidates. L'assemblée délibérante confirme ce choix à l'unanimité, et attribue le marché d'aménagement d'un plateau surélevé rue de Porcellette à HTP (l'entreprise la « mieux disante ») pour un montant de 22535 € HT. Une subvention de 5000 € du conseil départemental, dans le cadre du dispositif d'Amisur, est accordée pour cet aménagement de sécurité routière.

■ Divers

Le groupe de travail « Affectation du local technique libéré dans l'immeuble de la salle socioculturelle », réuni le 17 septembre sous la présidence du maire, a proposé des solutions qui ont toutes été approuvées à l'unanimité par le conseil municipal. Le local en question sera mis à la disposition de toutes les associations hamoises qui le souhaitent, selon un planning prédéfini. Pour l'association « Ham'usez-vous », un lieu de stockage d'environ 5 m² sera aménagé dans ce local par le service technique (murs en BA 13 + porte fermée à clé) pour le rangement des chevalets et le matériel de peinture/déco.

Un réfrigérateur sera installé par la commune dans le hall d'entrée ; il sera mis à disposition de toutes les associations fréquentant cette partie de l'immeuble. Pour la section VTT de l'ASGH et pour le moto-club « Les gueules noires », des cagibis de stockage seront mis à disposition dans un local facile d'accès dans l'immeuble de l'école des Genêts, pour entreposer leurs matériels (tables, chaises, tentes, bancs, barbecues, etc.).

Concernant la collecte des ordures ménagères, un contrôle qualité sera réalisé par la CCW. Le contenu de bacs roulants sera contrôlé avant le passage des camions de collecte. Aucun bac ne sera refusé, mais des étiquettes de couleur seront apposées avec des fiches d'observation pour informer les usagers de la qualité de leur tri. Pour remédier aux dégâts des sangliers, le maire a organisé une réunion de concertation avec les chasseurs, les agriculteurs et le lieutenant de louveterie. Il a programmé une seconde réunion avec ses collègues maires de 6 communes voisines et le lieutenant de louveterie, en vue d'organiser 2 battues concertées.

Les travaux d'essais de rabattement de la nappe des grés devraient reprendre dans le prochain trimestre derrière la mairie ; ils seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Dréal, une structure d'État.

Il a été décidé, à l'unanimité, d'accorder à titre gracieux la salle socioculturelle à l'association « Ham'usez-vous » pour y organiser une exposition de peinture et d'objets relookés les 9 et 10 novembre. Par ailleurs, la commune organise sa traditionnelle fête des Aînés le dimanche 17 novembre dans la salle pour tous à Varsberg. Enfin, un marché de Noël interassociatif - le second du genre - est programmé les 23 et 24 novembre sur la Place Armand Gambis.

Délibérations de décembre 2019

■ Voir Bulletin 2020

NICOLA

Depuis 1928

TEXTILES ET CHAUSSURES

TEXTILES : Gevana, Telmail, Hajo Mode - Nouveau : Jeans Anna Montana
LINGERIE JOUR & NUIT : Triumph, Sloggi homme et dame, Céleste, Mey, Pili, Gloria
Baroni, Hajo Lingerie, Eminence, Achel, You 365

ET UNE LARGE GAMME DE CHAUSSURES ET PANTOUFLES :
Collection CONFORT et semelles amovibles : Remonte, Artika, Suave, La Vague,
Romika, Soir et Matin...

23, rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Centre
Tél. : 03 87 93 02 05 - www.nicola-textiles.fr

- parking réservé à la clientèle devant le magasin -

Macte-Animo

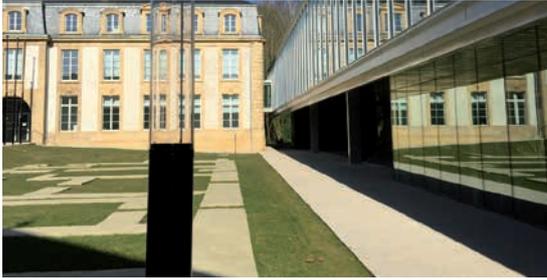
Alimentation et accessoires pour animaux

Boutique, livraison...

25, rue de Boulay
57880 Ham-sous-Varsberg
Tél. : 03 87 93 06 06
macte-animo@live.fr



NGE



MULLER TP SLD TP NGE GC SIORAT

DIRECTION RÉGIONALE ALSACE LORRAINE - Agence de Rosselange

ZAC Bellefontaine - 57780 ROSSELANGE

Tél. : 03 87 72 38 48

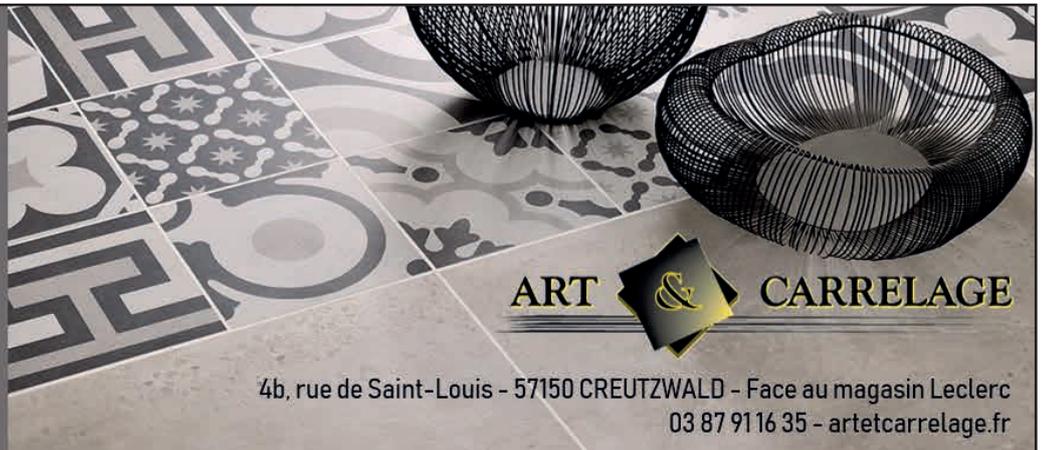
www.nge.fr

Vente

Carrelage
Parquet
Sanitaire
Robinetterie
Ameublement
Porte intérieure

Conception 3D

Salle de bains



ART & CARRELAGE

4b, rue de Saint-Louis - 57150 CREUTZWALD - Face au magasin Leclerc
03 87 91 16 35 - artetcarrelage.fr

OLIV CENTER AUTO

**Vente de véhicules
d'occasion toutes marques**

**Vos cartes grises
réalisées sans RDV :
19,90€**

**Vos plaques
d'immatriculation
Plexi posées : 29,00€**

**Venez découvrir notre 2^e site
rue de Boulay à Ham-sous-Varsberg
www.olivcenterauto.fr**

olivcenter@gmail.com olivcenter2@gmail.com
06 62 53 99 20 07 83 67 15 28
28B, rue de Boulay - Ham-sous-Varsberg

L'année 2018 présente un résultat positif de 302387 €

En ce qui concerne le fonctionnement

Le montant des dotations reste stable par rapport à l'année précédente à part une diminution du fond départemental de la taxe professionnelle pour un montant de 20000 €. Il n'y a pas eu d'augmentation de taux (part communale) sur les différentes taxes (habitation et foncière).

Rappel : Taxe d'habitation au 31.12.2019 = 8,17 %
TFB = 5,64 % - FNB = 38,03 %

En ce qui concerne l'investissement

Le solde des subventions attendu pour la rénovation du centre technique et des toilettes de l'école des

genêts a été réceptionné en 2019 pour un montant de 114000 €. La réfection des peintures de l'église est réalisée. Le conseil de fabrique nous a reversé comme promis la somme de 65000 € payée par la commune pour l'achat du presbytère, augmenté de 15000 €. Les travaux du lotissement lorraine ont commencé et devraient s'échelonner sur le 1^{er} semestre 2020. À cet effet, un prêt relais de 1000000 € a été réalisé; remboursable en trois ans au fur et à mesure de la vente des terrains. Sur les 21 parcelles proposées, une dizaine a été réservée. Le total des intérêts, sur 3 ans, compte tenu de ces ventes ne devrait pas dépasser la somme de 6000 €. En ce qui concerne la sécurité routière, une étude faite par Matec (organisme départemental)

a été diligentée sur l'ensemble de la commune. Un premier plateau route de Porcelette avant le croisement de la rue des roses vers le collège est programmé et servira de test. Le programme se poursuivra sur les prochaines années. Les travaux de création d'un second périscolaire sont programmés pour l'année 2020. Les demandes de subventions sont en cours. Celles-ci devraient atteindre 70 % de la dépense.

Situation des emprunts au 31 décembre 2019

Prêts à long terme : capital 573806 €
Prêt relais établi pour les travaux du lotissement lorraine : 1000000 € remboursables sur 3 ans au fur et à mesure des ventes de terrains

Compte administratif 2018

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	385 247 €
Charges de personnel	407 720 €
Autres charges de gestion courante	80 359 €
Charges financières	14 182 €
Charges exceptionnelles	14 €
Dépenses de l'exercice	887 522 €

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de la charge	18 898 €
Ventes de produits	79 991 €
Impôts et taxes	502 904 €
Dotations, subventions, participations	369 980 €
Autres produits de gestion courante	79 560 €
Produits exceptionnels	6 739 €
Recettes de l'exercice	1 058 072 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	170 550 €

Dépenses d'investissement	
Opérations d'équipement	556 490 €
Emprunts et dettes	34 616 €
Déficit d'investissement reporté	5 486 €
Dépenses de l'exercice	596 592 €

Recettes d'investissement	
Subventions d'investissement	206 284 €
Emprunts	250 000 €
Dotations fonds et réserves	88 049 €
Affectation N-1	184 096 €
Recettes de l'exercice	728 429 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	131 837 €

Excédent global de l'exercice 2018 = 302 387 €

Ménage, vitres (véranda, baie vitrée...), entretiens spécifiques, nettoyage haute pression, entretien des espaces verts





KNM
KAN NETTOYAGE MAINTENANCE
DEPUIS 2001 *Notre partenaire de qualité en profnet*

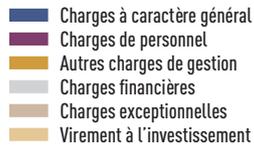
Faites nettoyer votre maison par un professionnel

Rue de St-Flour 57150 Creutzwald
Tél. : 03 87 90 26 62 - Port. : 06 83 94 71 69
kanr@free.fr
www.kan-nettoyage.com

Budget primitif 2019

Dépenses de fonctionnement : 1 012 565 €

Charges à caractère général	431 280 €
Charges de personnel	414 700 €
Autres charges de gestion	92 430 €
Charges financières	17 200 €
Charges exceptionnelles	300 €
Virement à l'investissement	56 655 €



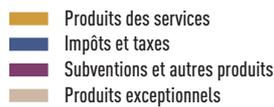
Dépenses d'investissement : 1 001 900 €

Opérations d'équipement	949 900 €
Remboursements d'emprunts	52 000 €



Recettes de fonctionnement : 1 012 565 €

Produits des services	36 205 €
Atténuation de la charge	4 000 €
Impôts et taxes	507 000 €
Subventions et autres produits	458 360 €
Produits exceptionnels	7 000 €



Recettes d'investissement : 1 001 900 €

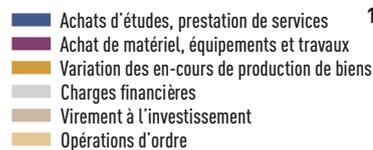
Subventions d'investissement	521 653 €
Dotations, réserves, affectation N-1	291 755 €
Excédent d'investissement reporté	131 837 €
Virement de la section fonctionnement	56 655 €



Budget annexe 2019 "Lotissement Lorraine"

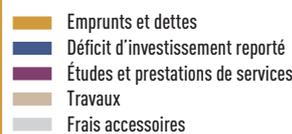
Dépenses de fonctionnement : 1 435 000 €

Achats d'études, prestation de services	35 049 €
Achat de matériel, équipements et travaux	1 051 000 €
Charges financières	12 000 €
Opérations d'ordre à l'intérieur section	12 000 €
Virement à la section d'investissement	280 000 €
Opérations d'ordre de transfert	44 951 €



Dépenses d'investissement : 1 467 951 €

Emprunts et dettes	280 000 €
Déficit d'investissement reporté	44 951 €
Études et prestations de services	80 000 €
Travaux	1 050 000 €
Frais accessoires	13 000 €



Recettes de fonctionnement : 1 435 000 €

Ventes de terrains aménagés	280 000 €
Variation des en-cours de production de biens	1 143 000 €
transferts de charges financières	12 000 €



Recettes d'investissement : 1 467 951 €

Emprunt	1 143 000 €
Opération d'ordre de transfert	44 951 €
Virement du fonctionnement	280 000 €



Événements de l'année

■ Marché inter-associatif : un très grand succès !

Six associations hamoises (Amis de Lussac, Ham'usez-vous, Racing club de Creutzwald-Ham, Cercle des arts martiaux, Union nationale des parachutistes - section Ham et le club canin) ont organisé en partenariat avec la commune, un marché de Noël inter-associatif le 23 et 24 novembre sur la Place Armand Gambas. Une météo clémente, une décoration de Noël poussée, un éclairage spécifique, un chapiteau et l'entrain des bénévoles ont fait de ce marché un énorme succès !

Rien que dans un des chalets mis à disposition par la ville, 48 litres de vin chaud ont été vendus. Bravo aux associations ! Bravo à Stéphane pour le fond musical ! Bravo à la commune ! Bravo au public venu nombreux !



■ Mineurs : choucroute, déguisements et danse



La société des mineurs et travailleurs de Ham a réuni, dimanche 10 février, 168 personnes (dont certaines étaient déguisées) dans la salle socioculturelle pour un repas dansant. La choucroute était succulente, l'orchestre au top et la bonne humeur au rendez-vous.

■ Au théâtre ce soir



130 personnes sont venues assister à la représentation d'une pièce de théâtre en francique interprétée par la troupe Concordia, dimanche 3 février dans la salle communale de l'ancien presbytère. La plupart des comédiens est originaire de Ham ou réside encore à Ham. Excellent moment de détente et de fou rire.



■ Club canin : le concours d'attelage séduit de plus en plus le public

Le concours d'attelage a remporté un bon succès malgré une météo défavorable. Les costumes, les métiers anciens, séduisent de plus en plus le public. Deux concurrents du club hamois se sont retrouvés sur le podium.



■ Roberte Tonnelier, distinguée

Roberte Tonnelier de l'Impasse des Roseaux a obtenu, de l'Évêque de Metz, un diplôme pour ses 30 ans de fidélité et de dévouement au service de l'Église, en sa qualité de bénévole chargée d'encadrer des enfants. Le maire est venu la féliciter au nom du conseil municipal.



■ Opération « Une rose, un espoir »

170 « By-coeurs » ont, durant trois heures, déversé 600 roses dans les rues et quartiers de la ville, au profit de la lutte contre le cancer, à bord de 82 motos et 5 véhicules utilitaires. Le Maire est venu saluer cette belle et noble opération.



GÉOMÈTRES EXPERTS



**Cabinet
Ribic & Bour**

Société Civile Professionnelle
de Géomètres Experts



49 bis, boulevard de Lorraine
57500 SAINT-AVOLD
Tél. : 03 87 92 19 78
Permanence à SARREGUEMINES
7, rue Poincaré
Tél. 03 87 95 48 65
E-mail : scp.ribic.bour@wanadoo.fr

TP STEINER

Travaux publics - Terrassements - Aménagements extérieurs

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

TERRASSEMENTS

TRAVAUX PUBLICS

14 rue Poincaré
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 82 01 92 / Fax. 03 87 90 24 97
contact@tpsteiner.fr / www.tpsteiner.fr

■ 8 mai : 8 porte-drapeaux, une chanteuse ; 1 porte-drapeau et 2 héros civils honorés.



La cérémonie, à laquelle s'est associée une centaine de personnes, a été digne, émouvante et rehaussée par de nombreux petits événements très appréciés par l'assistance.

La météo maussade n'aura pas empêché à la commune de faire de sa cérémonie de commémoration de la victoire de la seconde guerre mondiale un événement incomparable, très apprécié par la centaine de personnes présente. Huit porte-drapeaux, une dizaine d'officiers et sous-officiers de réserve, les membres de l'association « Pour le souvenir des armées françaises et alliées » en uniforme américain et à bord de 3 jeeps, les anciens combattants menés par leur président François Urbays, les membres de L'Union nationale des parachutistes locale en tenue sous la conduite de Jean-François Filler, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (avec de jeunes sapeurs-pompiers) encadrés par le lieutenant Urfels, les membres de la société des mineurs et travailleurs présidée par Alphonse Muller, les membres du Conseil municipal sous la conduite de Valentin Beck, des présidents d'associations, des citoyens, tous se sont donné rendez-vous devant le monument aux morts près de la mairie pour commémorer le 74^e anniversaire de l'armistice de 1945 et le 64^e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu. Jean-Marie Mizzon, sénateur de la Moselle, Jean-Paul Dastilling, vice-président du conseil départemental et président

de la CCW, Ginette Magras conseillère départementale, Magali Cao Van lieutenant de gendarmerie, ainsi que Gaby Walkowiak le maire de Diesen étaient présents aux côtés du 1^{er} magistrat de la ville. La trompette et le tambour ont annoncé la levée des couleurs. Le message de l'État a été lu par le maire et celui de l'Union des anciens combattants par Eric Carmagnani, un jeune citoyen hamois. Le Maître de cérémonie et deux de ses frères d'arme sont intervenus tour à tour, rappelant notamment les phases importantes de la bataille de Diên Biên Phu du 7 mai 1954. Après un dépôt de gerbes par les officiels civils, les Anciens combattants et l'UNP, le chant des partisans a été interprété avec brio et non sans émotion par Tara Lawson. Puis la Marseillaise a été chantée par toute l'assistance. Patrick Bruck s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeaux. La cérémonie au monument aux morts a été suivie par une mise à l'honneur de deux vaillants voisins du chemin des Corbeaux qui ont sauvé des flammes le petit Yassin. Puis un vin d'honneur (offert par la commune) a été servi par des membres de la commission des fêtes et du conseil municipal.



Patrick Bruck a reçu l'insigne de porte-drapeau des anciens combattants de Ham



Eliane Muller et Denis Mittelberger se sont vu remettre le diplôme du courage et du dévouement pour avoir sauvé des flammes le petit Yassin

■ Les filles s'intéressent de plus en plus aux métiers en uniformes

Le « Forum des métiers en uniformes », organisé par la municipalité de Ham-sous-Varsberg, a remporté un succès comparable à l'année dernière. Étaient présents parmi les intervenants : la Mission locale, le Centre du service militaire volontaire de Montigny-les-Metz, l'administration pénitentiaire, les sapeurs-pompiers, les gendarmes, la Légion étrangère, l'Armée de l'Air, la Marine nationale et, pour la 1^{ère} fois, l'ONF. Une centaine d'élèves du collège Bergpfad voisin et de nombreux adultes - venus individuellement de Ham et des communes

voisines - sont venus se renseigner sur ces métiers d'avenir. Les filles s'intéressent de plus en plus à ce type de métiers ; dans l'armée de l'air, un quart des effectifs est de sexe féminin. De nombreux jeunes de Ham ont frappé à la porte de ce forum ; ils sont aujourd'hui gendarmes, policiers ou militaires. Merci à Jean-Luc Kopp, conseiller municipal et correspondant Défense, pour avoir piloté cette opération pour la 11^e fois consécutive.



■ Poker Run : 460 motos sur le parvis de la mairie

Le Poker Run du club local « Les gueules noires » a réuni 460 motos (environ 600 motards) devant la mairie. Un rassemblement de grosses cylindrées de plus en plus apprécié par le public qui s'associe à cet évènement annuel en venant saluer les motards après leur sortie.



■ Deux fêtes des voisins remarquables et précieuses

Bravo à Yvette Albrecht et son équipe pour avoir réussi, pour la 6^e fois, à organiser une fête des riverains Chemin de Riveling à Ham-sous-Varsberg. Bravo également aux habitants de l'Impasse des Œillettes pour leur « première ». Une fête des voisins permet de tisser des liens cordiaux et évite d'avoir sa « vie empoisonnée » à cause d'un voisinage hostile et indélicat.



La fête des voisins Chemin de Riveling



La fête des voisins impasse des Œillettes

Événements de l'année

■ Joseph, 6^e Martinien sur le chemin de St-Jacques de Compostelle

Membre de la section Marche des Amis de Lussac, Joseph Medda a quitté Ham-sous-Varsberg le 1^{er} juin pour un pèlerinage sur le chemin de St-Jacques de Compostelle. Cinq autres (dont Joseph Rondini et Roland Krier, sur la photo) l'avaient précédé. Joseph a parcouru les 2 200 kilomètres en 3 mois de marche. Dans son sac à dos, il a emporté le blason de la commune de Ham qu'il a délicatement déposé à la Cruz de Ferro en Espagne. Les Hamois ont été touchés par ce geste symbolique et par l'ensemble de son aventure hors du commun.



■ Le Chœur d'Hommes de Hombourg-Haut a inauguré la fin des travaux dans l'Église

La municipalité a organisé un concert du Chœur d'Hommes de Hombourg-Haut dans l'Église Saint-Lambert qui a fait l'objet, cette année, de travaux de restauration (peintures, remise en valeur des vitraux et de statuettes) et de déshumidification.

L'idée était d'ouvrir cette bâtisse du patrimoine hamois à la population après cet important chantier de plus de 100 000 € et qui a duré 3 mois.

Le public a été impressionné par les 47 choristes et a passé une belle soirée de partage et d'amitié.



■ Amis de Lussac : fête champêtre et séjour dans la Vienne



Les Hamois accueillis à Lussac en « grande pompe »

Dans le cadre des relations amicales qui perdurent entre Lussac-les-Châteaux et Ham, 40 lorrains ont été accueillis dans la Vienne cet été par « Les Amis de Ham ». Des gerbes ont été déposées au monument aux morts pour le 80^e anniversaire de l'évacuation et des cadeaux ont été offerts entre les élus. La municipalité de Ham a choisi une artiste locale (Fabienne Comisso) pour lui demander de réaliser une amphore en terre cuite décorée du blason de la ville.

Fête champêtre : record battu

La fête champêtre, associée pour la 4^e fois à une marche, a accueilli quelque 500 personnes dans le parc de la mairie.

Un succès considérable ! Un grand bravo au président Sikorski et à sa dynamique association !

■ Ham a rendu un hommage émouvant aux mineurs



Belle cérémonie de commémoration de toutes les victimes de la mine dimanche 29 septembre, à Ham-sous-Varsberg, organisée par la Fédération des mineurs et la société des mineurs de Ham, avec l'aide de la commune.

Parmi les personnalités : Didier Martin préfet de Moselle, Hélène Zannier et Christophe Arend députés, Jean-Marie Mizzon sénateur et plusieurs maires. 23 associations de mineurs de France, de Sarre et de Belgique et une importante délégation des Enfants du charbon en tenue d'époque y ont participé, ainsi que de nombreux habitants et sympathisants.

La messe, célébrée par un Vicaire général de l'Évêché de Metz, était émouvante. La chorale « renforcée » et son organiste ont beaucoup été appréciés dans une église Saint-Lambert comble. Le défilé rue de l'église a tenu ses promesses et les personnalités ont trouvé les mots justes pour rendre un vif et chaleureux hommage aux victimes de la mine et à toute la corporation minière.



■ Moto-club Les Gueules Noires : 25^e ramassage des jouets

Les membres du moto-club « Les Gueules Noires », pour leur 25^e ramassage des jouets au profit d'enfants défavorisés (Secours catholique de Moselle-Est et Saint-Vincent de Paul de Creutzwald-Neuland), ont dû braver le froid et la pluie.

La famille Krebs les a accueillis dans leur demeure le temps de déguster des biscuits de Noël et des boissons chaudes.

Les Hamois sont généreux puisque les 2 fourgonnettes étaient pleines à craquer.



Événements de l'année

■ Kirb et Vide grenier

Un grand bravo aux membres du Cercle des arts martiaux de Ham qui ont organisé au pied levé - et ce pour la 1^{ère} fois - le traditionnel vide grenier en même temps que la fête foraine. Les 70 exposants ont apprécié l'organisation. Le public était au rendez-vous, attiré par une météo favorable et la présence des scooters pour la 1^{ère} fois depuis plus d'une décennie.



■ Hamlloween : les parents ont joué le jeu

Pour le plaisir des enfants, l'association « l'Atelier des artistes » a organisé une animation dans le cadre d'Halloween. Différents ateliers ont été proposés, dont une escapade en forêt qui a beaucoup plu. Bravo aux organisateurs et aux parents qui ont joué le jeu avec des déguisements absolument magnifiques.



■ Repas des aînés : « tout était parfait ! »

176 convives au repas dansant des aînés, organisé par la municipalité de Ham. « Tout était parfait » selon les dires des uns et des autres à l'issue de la manifestation, « autant le repas, l'animation musicale, le service à table que l'ambiance générale ». Les aînés ont quitté la salle ravis d'avoir passé une belle journée.



■ Drakkar

L'UNP de Ham a rendu un hommage vibrant à ses frères d'arme victimes de l'attentat du Drakkar.



■ Cérémonie du 11 Novembre

Belle et digne cérémonie du « 11 novembre » avec la participation d'élèves de l'école Anne Frank - qui ont chanté la Marseillaise avec brio - et neuf porte-drapeaux. Parmi les personnalités présentes : Jean-Paul Dastillung et Ginette Magras, conseillers départementaux, le lieutenant CAO Van commandant la brigade de gendarmerie, Yan Rémy commandant les sapeurs pompiers, le maire de Diesen, de nombreux officiers et sous-officiers de l'armée en tenue, la vice-présidente de l'Ordre national du mérite et même le nouveau curé de la paroisse Cosmas Egbigbli. Respect, dignité, émotion, devoir de mémoire : rien ne manquait à l'appel.

À l'issue de la cérémonie, Sylvie Messaoudi, secrétaire de mairie, a reçu la médaille d'argent d'honneur, régionale, départementale et communale des mains du maire - accompagné de Ginette Magras - pour 20 années de bons et loyaux services. Puis Denis Bayart, 1^{er} adjoint, a été décoré par le maire - accompagné de Jean-Paul Dastillung - de la médaille de vermeil pour ses 31 années de mandat de conseiller municipal et d'adjoint au maire.



■ Exposition Ham'usez-vous : une véritable galerie d'art

L'exposition culturelle de l'association « Ham'usez-vous », organisée en automne dans la salle socioculturelle, avait « des airs de galerie d'art tant les œuvres sont magistrales », selon le maire dans son discours lors du vernissage entouré de trois adjoints.



Événements de l'année

■ Saint Nicolas a rendu visite aux 250 écoliers de la ville et leur a remis des friandises



École élémentaire Anne Frank



Maternelle P'Tits Loups



École élémentaire Genêts



Maison d'Assistantes Maternelles



Maternelle Genêts



Micro crèche

Travail Temporaire - CDD - CDI



VOTRE FUTUR EMPLOI !

+ DE 50 AGENCES EN FRANCE !



CONTACTEZ-NOUS !

Toutes nos offres :
www.camo-emploi.fr



NOS AGENCES EN MOSELLE !

CREUTZWALD
 Tél. : 03 87 91 98 30

SARREGUEMINES
 Tél. : 03 87 98 16 16

FORBACH
 Tél. : 03 87 85 25 51

TALANGE
 Tél. : 03 87 73 55 00

METZ
 Tél. : 03 87 38 55 00

THONVILLE
 Tél. : 03 82 56 62 62

SAINT-AVOLD
 Tél. : 03 87 91 12 00

■ La Botryche à feuille de camomille trouve les conditions idéales à sa survie au nord de Ham

Mélanie Bausch et Sonia Guittonneau (conservatoire des espaces naturels de Lorraine), accompagnées de Stéphane Joly (Gecnal), sont venues en mairie de Ham à la rencontre des élus pour faire un point sur la pelouse sableuse du Neuglen qui a un intérêt faunistique et floristique européen. En effet, cette pelouse située au nord de la commune, réunit les conditions idéales pour abriter une centaine de Botryches à feuille de camomille, une fougère rare et protégée qui subsiste, au niveau national, que dans les Vosges du Nord et dans le pays de Bitche, ainsi qu'en Corse et dans le sud Est de la France. Le Conservatoire, qui fait réaliser régulièrement un entretien de la pelouse, souhaite une meilleure maîtrise foncière du site et qu'un agriculteur local puisse désormais prendre la relève d'une fauche annuelle nécessaire à la survie de cette plante. La municipalité accordera son aide comme elle le fait à chaque fois qu'elle en a l'occasion en matière de protection de l'environnement.



■ Un sentier labellisé Mosl à Ham

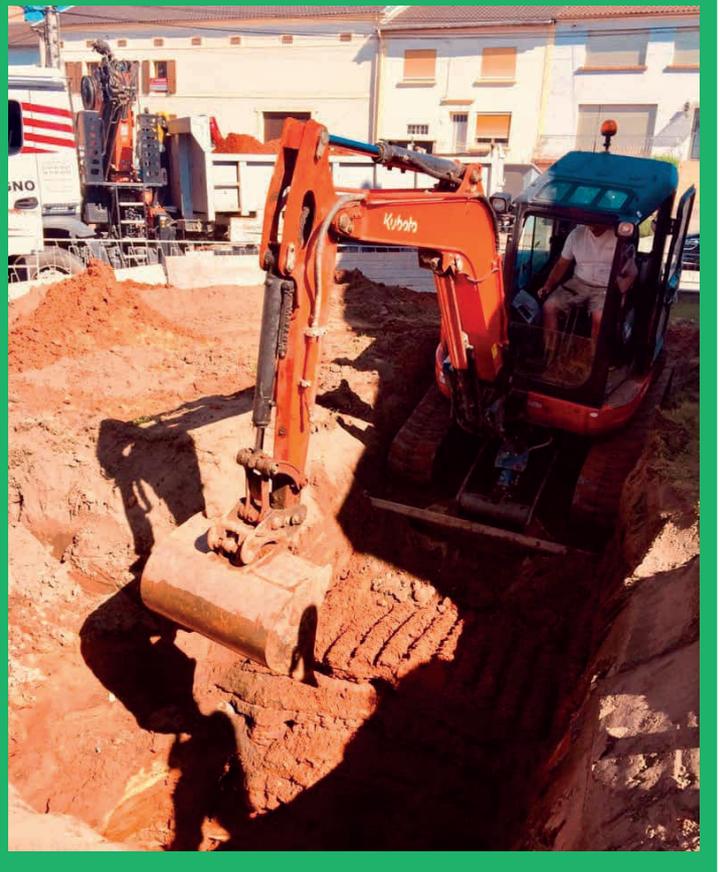


Les panneaux pédagogiques indiquant le chemin de randonnée intercommunal « Les marais du Warndt » ont été installés début juillet à Ham-sous-Varsberg. Cette boucle de 5 km au départ de la Place Armand Gambis, labellisée par le département de la Moselle, a été mise au point par les services de la CCW, en toute concertation avec les élus locaux de Ham. Elle met en valeur le patrimoine de la commune, et tout particulièrement la grotte double face située entre les rues de la gare et de l'Église, ainsi que le sentier du Marais le long de l'étang de l'Escherbruch. La Communauté de communes du Warndt a, au total, initié - avec l'aide du conseil départemental - sept sentiers de ce type, dont trois portent le logo Mosl. Les sept chemins de randonnée ont été inaugurés le 11 septembre par le président de la CCW, ses vice-présidents et un élu représentant le Land de Sarre. Certains sentiers creutzwaldois sont en effet en interconnexion avec l'Allemagne.



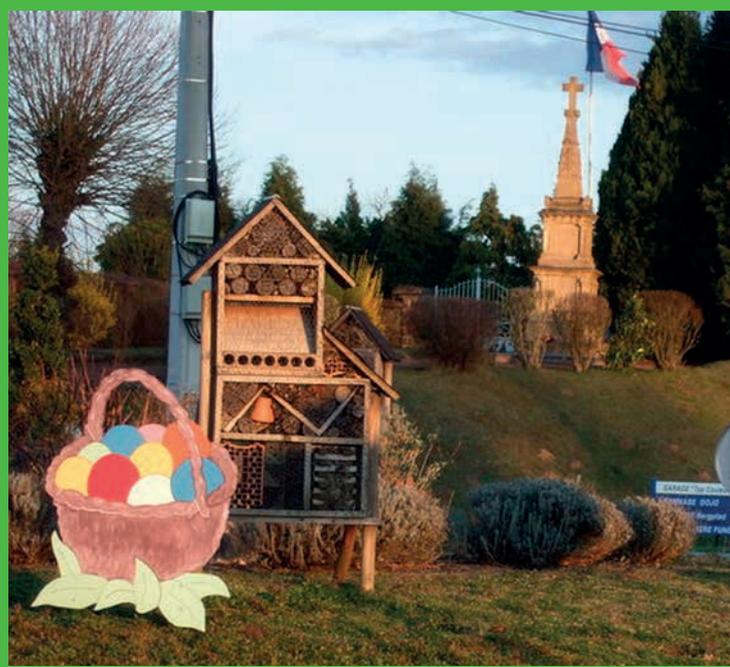
■ Reconstitution de la nappe des grès

En attendant le résultat des essais d'eau et de pompage de la nappe prévus en 2020/2021 à Ham-sous-Varsberg, la DREAL (État) a décidé de faire installer une pompe individuelle au domicile de Bernadette Weber rue du Ruisseau. Un terrassement de 4 mètres de profondeur a été nécessaire.





■ Décorations de Pâques



■ Décoration d'été sur le giratoire



■ Fleurissement de la Mairie



■ 19 référents dans le dispositif « Participation citoyenne »

La municipalité a adhéré au dispositif « Participation citoyenne » avec la collaboration de 19 référents. Représentant tous les quartiers de la ville, ces 19 volontaires, qui ont été présentés au conseil municipal de février, se sont inscrits sur une liste qui a été communiquée à la gendarmerie de Creutzwald.

Ils sont chargés d'alerter les forces de l'ordre en cas de situation inhabituelle dans leur quartier. Pour des raisons évidentes, il n'est pas judicieux de divulguer la liste des référents au grand public.

Le cambrioleur potentiel éviterait, à ce moment-là, les habitations situées autour du lieu de résidence du référent et pourra se donner à cœur joie aux autres habitats, voire à quelqu'intimidation.

Les référents se feront connaître dans leurs quartiers respectifs auprès de la population. Le dispositif « Participation citoyenne », mis en place par la gendarmerie en accord avec la municipalité, fonctionne de cette manière ; il est extrêmement cadré. Il obtient de bons résultats dans les communes voisines : Porcellette, Varsberg, Diesen.

Les ouvriers du service technique de Ham ont installé 7 panneaux d'information aux entrées de la commune annonçant cette protection particulière.



■ Communiqué de la Préfecture

Le lait cru et les fromages au lait cru peuvent présenter un risque important pour les jeunes enfants.

Conseil : ne pas en donner aux enfants de moins de 5 ans.

Pour tout renseignement : www.moselle.gouv.fr

LE SAVIEZ-VOUS ? Le lait cru peut présenter un risque important pour les jeunes enfants



Les jeunes enfants et particulièrement ceux de moins de 5 ans ne doivent pas consommer de lait cru et de fromages au lait cru*

*Sauf fromages au lait cru à pâte pressée cuite
ex. Gruyère, Comté, Emmental, Beaufort...

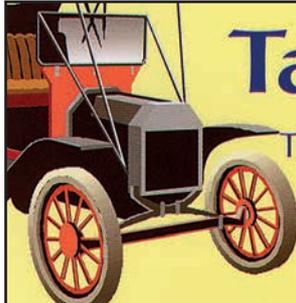
Vérifiez l'étiquette ou demandez conseil à votre commerçant



TOP COULEUR
JCM AUTO & Utilitaire
Agent IVECO

Carrosserie - Peinture
Mécanique - Électricité
Montage GPL

Tél. : 03 87 93 14 46
Fax: 03 87 90 23 17
topcouleur@live.fr
20 rue de Porcellette
57880 Ham-sous-Varsberg



Taxi KIN
TRANSPORT DE
MALADE ASSIS

☎ **03 87 93 00 41**
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

■ Ham ville moderne, grâce au Très haut débit

Les 5 établissements scolaires de la commune, la mairie, le service technique, le bureau de vote n°2 et la salle socio-culturelle sont désormais raccordés, via la fibre optique déployée par la CCW, au très haut débit.

■ Jean Birgensler remplace Jacky Dohr

Jean Birgensler, 29 ans, remplace depuis le 1^{er} juillet Jacky Dohr dans les fonctions de chef d'équipe du service technique et préposé au funérarium. La période d'essai s'achève le 1^{er} janvier 2020. Jean Birgensler est entré aux effectifs de la commune en tant qu'emploi aidé le 2 mai 2013. Le maire lui a renouvelé à plusieurs reprises son contrat « emploi avenir », puis l'a engagé en CCD, pour finalement le nommer titulaire dans la fonction publique en 2018. Félicitations !



■ Départ à la retraite



Après 44 ans et demi d'activité professionnelle, dont plus de 25 ans au service technique de la ville de Ham, Jacky Dohr a rendu ses clés de chef d'équipe, de conducteur de la navette scolaire et de préposé au funérarium. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite.

■ L'église restaurée, grâce à une bonne entente entre le Conseil de fabrique et la commune



Un important chantier de rénovation de l'église Saint-Lambert (peintures intérieures, restauration de sujets religieux, remise en valeur des vitraux, nouvel éclairage à LED, déshumidification de l'édifice), d'une durée de 3 mois, a pu se réaliser cette année grâce à une bonne entente entre le conseil de fabrique et la commune. La municipalité, propriétaire des lieux a assuré les missions de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre. Les travaux ont été confiés, suite à un appel d'offres, à l'entreprise mosellane Kling. Une société spécialisée a également été engagée pour veiller à la sécurité du chantier. Le coût total (110 000€ TTC) a été financé par le conseil de fabrique (75 000 €), qui a vendu l'ancien presbytère et un terrain constructible, par des dons (5 000 €) et par la commune (30 000 €). La dernière rénovation remonte à 1991 sous le mandat de Joseph Albrecht. Cette bâtisse du patrimoine hamois a ainsi retrouvé son éclat original et ses lettres de noblesse.



■ Deux emplois d'été dans la ville



Mélodie Becker (mois de juillet)



Amandine Decker (mois d'août)

■ Rupture de canalisations

La commune a essuyé plusieurs ruptures de canalisation d'eau potable en 2019. Les travaux de réparation ont été effectués par le personnel du « syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg », aidé par des membres du service technique de la ville de Ham équipés du camion communal. Le chantier de la rue de Varsberg par exemple s'est achevé tard dans la nuit et a occasionné une longue coupure d'eau dans le quartier.





LE CRÉDIT MUTUEL FAIT BAISSER LE BUDGET MOBILE DE LA FAMILLE.

.....
UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

Vallée de la Bisten
8 rue de Diesen – 57890 Porcellette
27 A rue de la Gare – 57880 Ham-sous-Varsberg
Tél. : 03 87 82 95 08

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,8 millions de sociétaires-clients.



Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom proposé par le Crédit Mutuel. Offre disponible dans les Caisses de Crédit Mutuel proposant ce service. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € RCS Paris 421 713 892 - 12, rue Gallon, 75 107 Paris Cedex 02. Le DAS (Débit d'Absorption Spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

■ Réunion des présidents d'associations en vue d'établir le planning 2020



Les présidents et représentants des 27 associations de Ham-sous-Varsberg ont été invités à une réunion, le 19 septembre dans la salle socioculturelle, afin d'établir le planning des manifestations de 2020. Le maire et ses 5 adjoints, ont projeté un diaporama sur les activités des associations en mettant en valeur les visages des membres. Le 1^{er} magistrat a remercié les bénévoles pour leur implication positive dans la vie communale et leur contribution à l'attractivité de la commune. Il a notamment salué la création d'un marché de Noël inter-associatif

qui se déroulera cette année les 23 et 24 novembre et s'est félicité de l'organisation d'une cérémonie commémorative de toutes les victimes de la mine le 29 septembre prochain à Ham en présence du préfet de Moselle.

Nouveauté : en 2020 « Ham'usez-vous » compte créer un marché de l'Art créatif le 24 mai dans le parc de la mairie. Par ailleurs, une nouvelle association proposant de la gymnastique est en cours de création. La réunion s'est achevée autour du verre de l'Amitié.

Calendrier des manifestations 2020

JANVIER

Samedi 11	UNP	Assemblée générale	PS
Mercredi 15	Mineurs	Assemblée générale	GS

FÉVRIER

Dimanche 9	Mineurs	Choucroute	GS
Jeudi 13	Amis de Lussac	Soirée harengs	GS
Dimanche 23	Club épargne	Banquet	GS

MARS

Dimanche 8	La Fleur de l'âge	Banquet	GS
Samedi 28	FC Metz	Soirée familiale	GS

AVRIL

Samedi 18	Atelier des artistes	Soirée antillaise	GS
Dimanche 26	UNP	Marche printemps	GS
Samedi 25 et Dimanche 26	Club canin	Attelage	P

MAI

Vendredi 1 ^{er}	Les Gueules Noires	Poker run	M
Samedi 9	Judo Club	Journée du Judo	GS
Dimanche 24	Ham'usez-vous	Marché arts créatifs	M
Samedi 30	RCCH	Fête sportive	M

JUIN

Jeudi 11	Supporter club FC Metz	Assemblée générale	GS
Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21	Club canin	Agility	P

JUILLET

Dimanche 5	Amis de Lussac	Marche, fête champ.	GS, M
------------	----------------	---------------------	-------

AOÛT

Jeudi 27	ASGH	Assemblée générale	GS
----------	------	--------------------	----

OCTOBRE

Samedi 10	RCCH	Soirée familiale	GS
Jeudi 22	Amis de Lussac	Assemblée générale	GS
Samedi 24 et Dimanche 25	UNP	Bal St Michel	GS
Samedi 31	Atelier des artistes	Hamoween	GS

NOVEMBRE

Vendredi 6	Chorale Ste Cécile	Assemblée générale	PS
Samedi 7 et Dimanche 8	Ham'usez-vous	Exposition	GS
Samedi 14	Moto club	Banquet	GS
Samedi 21	ASGH	Soirée familiale	GS

DÉCEMBRE

Dimanche 6	Mineurs	Ste Barbe	GS
Dimanche 6	Moto club	Ramassage jouets	P
Samedi 12	RCCH	Arbre de Noël	GS
Jeudi 31	Budokaï	St Sylvestre (bal)	GS

Légende : PS petite salle des associations - GS grande salle - M mairie - P privé - G gymnase

Liste des 27 associations hamoises

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	N° TÉLÉPHONE
A l'ère libre	David Gapski	06 85 17 24 98
Association des Amis de Lussac r.sikorski@wanadoo.fr	Raymond Sikorski	06 07 68 50 02
Amicale des Anciens Élèves Ham cité	Horst Lafontaine	
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Arts martiaux de Ham (karaté, aikido, self-défense, yoga, Taï Chi Chuan)	Matthieu Gietzen	06 22 57 74 81
ASGH (Association Sportive du Gymnase de Ham - tennis, vélo, gymnastique, danse) peclipse@orange.fr	Xavier Cerveau	06 20 80 08 18
Association Seniors (cité Maroc)	Edith Wagner	03 87 93 65 29
Au bonheur des tout p'tits	Sabrina Benbekhti	06 76 19 39 22
Billard Club Les Hammers	Patrice Poulet	06 21 85 36 89
Budokai (judo, Ju-Jitsu, self-défense)	Patrick Bruck	07 78 14 71 14
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club Canin michel.lequime@orange.fr	Michel Lequime	06 30 78 36 09
Club d'épargne Les Genêts (pétanque, belote)	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club des Aînés « La Fleur de l'Âge »	Jean-Jacques Pernelle	06 29 74 27 67
Club des Motards MC Gueules noires mc_gueules_noires@hotmail.fr	Gioacchino Alessi	06 84 78 05 54
Ham'usez-vous	Sylvie Baro	06 30 86 33 25
Ham'tonic (Gymnastique, Volley-Ball)	Annie Muller	06 63 90 14 94
L'atelier des artistes	Sidonie Cominotto	03 87 90 04 87 07 82 17 21 88
RCC	Christophe Schnurawa	06 58 51 49 39
Section locale FCPE École des Genêts	Aurélie Riehl	06 16 31 60 06
Slovène Nanos	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Street Bikers rossiyamr1@gmail.com	Christophe Bruck	06 24 93 07 49
Supporter club FC Metz section Ham	Sylvie Holzhauser	06 85 77 88 93
Tennis-club tc-ham@orange.fr	Xavier Cerveau	06 20 80 08 18
U.S.E.P	(Nouvelle présidence à venir)	03 87 90 15 81
Union Nationale des Parachutistes	Jean-François Filler	06 36 52 37 54

**LES BÉNÉVOLES OFFRENT LEUR TEMPS, LEUR ÉNERGIE ET TOUS LES FRAIS QUE CELA IMPLIQUE.
EN AUCUN CAS ILS NE SONT INDEMNISÉS ET AUCUN AVANTAGE NE LEUR EST OFFERT.
LEURS SEULS SALAIRES SONT VOTRE RESPECT, VOTRE RECONNAISSANCE ET VOS REMERCIEMENTS.**



Les Amis de Lussac et les Amis de Ham



La Fleur de l'âge



Le Cercle des Arts Martiaux



La Chorale Sainte-Cécile

Vie associative



Le Club canin



Ham'Usez-vous



Les Amis de Lussac



Supporters Club du FC Metz



Les Martiniens (Amis de Lussac)



Société des Mineurs et Travailleurs



Moto Club Les Gueules Noires



Association des Seniors (Cité Maroc)

Vie associative



Le Racing Club Creutzwald Ham



Section VTT (ASGH)



Association Ham'Tonic



Tennis Club de Ham (ASGH)

03 87 93 01 60

6, rue de Saint-Malo CREUTZWALD

Partenaire

carius



Ambulances
THIERRY | **AT**
AMBULANCES • VSL • TAXIS*

**Communes de stationnement : HAM sous VARSBERG - FALCK - BERVILLER EN MOSELLE - VARSBERG*



PEINTURES INTÉRIEURES - PAPIER PEINT
REVÊTEMENT DE SOL - ISOLATION THERMIQUE

1, rue de la Liberté - 57450 THEDING
Tél.: 03 87 89 14 26 - E-mail: rfpb.rfpb@orange.fr

■ Brioches de l'amitié : 2075,61 € récoltés au profit de l'Afei

La vente des brioches de l'amitié a permis de réunir une somme de 2075,61 € au profit de l'Afei, une association au service des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Des membres de 10 associations Hamoises (Cercle des Arts martiaux, Amis de Lussac, chorale St-Cécile, Racing club de Creutzwald-Ham, Ham'usez-vous,

UNP section Ham, moto club les Gueules noires, club canin, ASGH, Budo Kai) ont participé à cette opération caritative organisée par la municipalité. À noter que les brioches ont été fournies par l'Afei, qui reprend les « invendus ».

■ Ham : petite ville généreuse

Le CCAS (Centre communal d'action social) de Ham a consacré cette année 6000 € aux personnes traversant des difficultés. Ces aides se traduisent par des bons alimentaires, des colis de Noël et autres aides financières. La commune accorde également des subventions au FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes de moins de 25 ans en difficulté), au Secours populaire, à l'ASBH (centre de vacances

cité Maroc), aux Restaurants du cœur, à la Ligue contre le cancer et à l'Association familiale d'aide à domicile. Elle contribue aussi, par son adhésion à la CCW, à l'aide fournie aux jeunes sans emplois du territoire intercommunal, à travers la Mission locale (2 permanences hebdomadaires dans la commune) et le chantier d'insertion de l'ASBH.



Le CCAS dont sont membres 4 citoyens volontaires non élus.

Snack Service & Traiteur

Roger Wilhelm

37 rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 06 80 10 16 69



ÉLECTRICITÉ

LAUER S.A R.L.



- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Dépannage



Tél. : 03 87 93 16 39
Portable : 06 85 10 02 79

22, Rue de la Croix - 57550 MERTEN

La commune accueille 581 élèves répartis comme suit : 233 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 et 348 élèves au collège.

■ École élémentaire des Genêts (80 élèves)

Directeur : Frédéric BECKER et Jennifer GASPAR
Michel SCHOUmacher 6 CM1 - 13 CM2
Cathy STIRN 14 CE2 - 7 CM1
Sylvie HERTEL 19 CE1 - 4 CE2
17 CP

■ École maternelle des Genêts (67 enfants)

Directrice : Emmanuelle LEININGER 7 PS - 27 GS
Virginie ORDENER 13 PS - 20 MS

Agents communaux : Doua Achacha et Nadia WURTZ

■ École élémentaire Anne FRANK (56 élèves)

Directrice : Valérie SCIVOLI 8 CP - 9 CE1
Sonia FLEURETTE MULLER 11 CE2 - 8 CM1
Elise THIRIET
Tatiana BARANOWSKI-CAPUTO 5 CM1 - 15 CM2

■ École maternelle Les P'Tits Loups (30 enfants)

Directrice : Audrey AGISSON 9 PS, 10 MS, 11 GS
Agent communal : Jessica DOHR

■ Collège Bergpfad (348 collégiens)

Principal : M. Philippe PEROTTO
Gestionnaire : M. Benoît JEANSON
Secrétaire : M^{me} Pauline BOEGLIN
CPE (Conseillère Principale d'Éducation) :
M^{me} Valérie STOSSE

26 professeurs, 7 personnels de service, 3 assistants d'éducation, 1 infirmière, 1 conseillère d'orientation, 1 AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap)
Effectif : 348 élèves dont 229 demi-pensionnaires, répartis de la manière suivante :

- 3 classes de 6^e soit 88 élèves
- 3 classes de 5^e soit 83 élèves
- 4 classes de 4^e soit 90 élèves
- 3 classes de 3^e soit 87 élèves

■ Fête scolaire à la maternelle des Genêts



■ Cérémonie républicaine de remise des diplômes du Brevet des collèges (89 % de réussite)

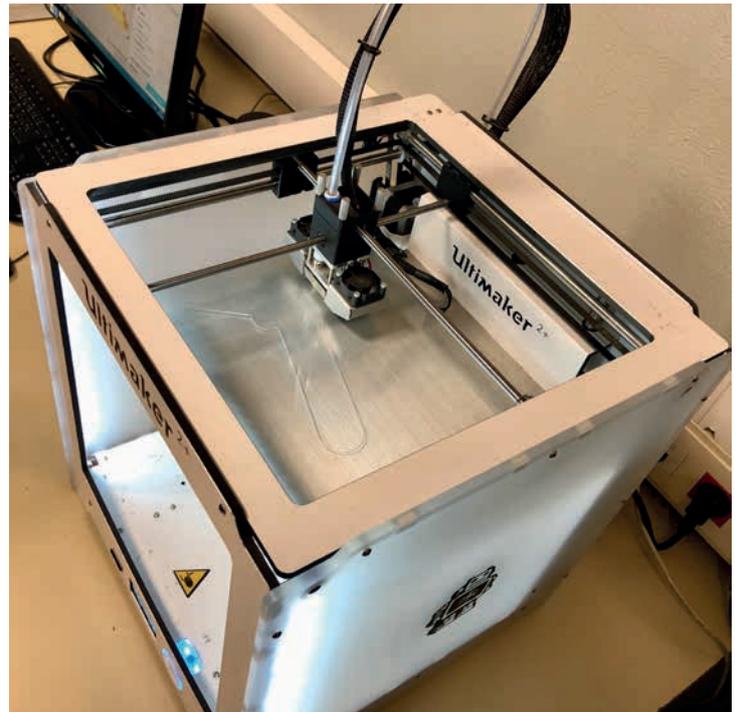


■ 3500 € pour le collège

Le Conseil syndical du Sivos, placé sous la présidence de Valentin Beck, qui réunit des délégués des communes de Porcelette, Diesen, Varsberg, Guerting, Bisten et Ham, a octroyé cette année une subvention de 3500 € au Collège Bergpfad pour l'achat notamment de matériel pédagogique moderne, comme par exemple une imprimante 3D.

307 collégiens étudient dans cet établissement hamois dont 42 sont issus de communes non adhérentes au Sivos (Creutzwald, Carling, Hargarten, L'Hôpital, Longeville, Obervisse, Saint-Avold et Rimling). Il est à noter que le nombre des collégiens issus des communes de Diesen et de Ham-sous-Varsberg est en progression (+ 12 % pour la 1^{ère}, et + 8 % pour la seconde).

Les effectifs des autres communes du Sivos sont stationnaires ou enregistrent une baisse légère. Enfin, le conseil départemental a lancé un chantier de modernisation de la cantine. Les travaux d'un coût estimé à 2 millions d'euros, devraient durer jusqu'à la fin de l'été 2020.



La subvention du Sivos a permis de financer, entre autres, une imprimante 3D





JUMBO FLEURS

Martine

Toutes compositions Florales
Livraison domicile

Ouvert
7 jours sur 7

94, rue de la Gare 57880
HAM-sous-VARSBERG



DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER
FLEUROF
INTERFLORA

Tél. 03 87 93 31 30

Tarifs des prestations communales

- Occupation du funérarium :
gratuité pour les Hamois, 120 € pour les familles extérieures.
- Concession cimetière :
demi-tombe : 100 €, tombe simple : 150 €,
tombe double : 220 €.
- Monument au columbarium :
1200 € + 100 € pour la concession du terrain.
- Jardin du Souvenir : forfait : 25 €
- Droit de place pour un camion à des fins commerciales : 50 €.
- Droit de place pour un camion snack :
52 € pour une fois par semaine, 350 € pour l'année entière.
- Location du camion (déchets verts) : 35 €
(limité à 3 voyages par jour).

Tarifs location SALLE SOCIOCULTURELLE

- Location pour le week-end :
Hamois : 250 €, personnes extérieures : 400 €.
- Location pour un jour de semaine :
Hamois : 135 €, personnes extérieures : 210 €.
- Vin d'honneur avec verres, (hors week-end) :
Hamois : 70 €, personnes extérieures : 130 €.
- Réunion avec verres et vaisselle :
Hamois : 80 €, personnes extérieures : 140 €.
- Réunion sans verres, ni vaisselle :
Hamois : 60 €, personnes extérieures : 90 €.
- Assemblées générales associations hamoises :
gratuit.
- Assemblées générales associations extérieures :
90 €.
- Soirée banquet, (deux fois par an) :
associations hamoises : 100 €,
associations extérieures : 400 €.
- Location salle à des fins commerciales :
Pour 1 jour : Hamois : 190 €
Personnes extérieures : 210 €
Pour 2 jours : Hamois : 360 €
Personnes extérieures : 400 €
- Occupation du gymnase par des associations locales (demandes exceptionnelles)
- gratuit 1x par an (manifestation à caractère sportif, culturel ou social)
- 100 € à partir de la 2^e manifestation
- Occupation du gymnase par des associations extérieures (demandes exceptionnelles)
- 10 €/heure d'occupation



ENTREPRISE KUCUK

Tous travaux en bâtiment - Gros œuvre
Maçonnerie - Carrelage

Tél./Fax : 03 87 92 92 42

Mobile : 06 11 42 50 96

2, rue George Sand - 57730 Petit-Ebersviller
fikri.kucuk@neuf.fr

Ham il y a 50 ans : 1969

Comme l'histoire locale est beaucoup une affaire de mémoire collective, nous voilà arrivés à léguer nos souvenirs aux enfants, petits-enfants voire arrière-petits-enfants.



La mairie en 1969 (Photo JR)

Notre village il y a 50 ans. Presque comme si c'était hier !

En 1968, la commune comptait 2303 habitants, en 2019, il y en avait 2861.

Les registres d'état civil de 1969 nous signalent :

- 29 naissances
- 30 mariages
- 21 décès

Délibérations du CM de 1969:

Le Conseil municipal en place en 1969, a été élu pour la période 1965-1971 ; il est composé de 17 membres : Boutron Valentin, Fabick Joseph, Henry Joseph, Kieffer Auguste, Kremer René, Lozniewski Bruno, Muller Pierre, Oulerich Pierre, Riehl Jacques, Ruschel Jacques, Schmitt Clément, Schuff Emile, Stosse Célestin, Vassart René, Weber Michel, Wenner Pierre, Wittmann Charles. Le maire Pierre Oulerich et ses adjoints René Vassart et Michel Weber dirigeaient l'équipe qui s'est réunie 14 fois.

Gros travaux réalisés en cours d'année :

- extension du lotissement des genêts qui a entraîné la réalisation d'un tapis sur la route et les trottoirs pour 11237 F,
- acquisition de 4 ha 59 a 13 ca au prix de 120 F l'are,
- extension du réseau d'eau potable rue Abbé Cavelius,
- électrification du lotissement des genêts pour 7958,35 F dont 80 % à la charge de la commune,
- mise en place d'un emprunt de 60 000 F sur 30 ans pour financer les travaux d'assainissement,
- grosse réparation au plafond de l'école de Ham cité pour 33 500 F,
- projets d'assainissement des rues de Guerting, du ruisseau, de l'église, de la chapelle pour 1 300 000 F.

Le 26/02/1969, s'est tenue en mairie de Ham une réunion en présence du sous-préfet pour la création d'un syndicat intercommunal qui va gérer le secteur scolaire du CEG avec les communes de Ham-sous-Varsberg, Bisten en Lorraine, Diesen, Guerting, Porcellette et Varsberg.

Ce syndicat est formé pour une durée illimitée, son siège est à la mairie de Ham-sous-Varsberg et les représentants hamois sont Pierre Oulerich et Michel Weber.

Création d'une régie de recettes pour le fonctionnement d'un appareil de photocopie utilisable par les habitants de la commune (conformément à une instruction interministérielle du 20/11/1962)

Quelques chiffres :

- Mobilier et matériel pour la mairie 2 642,60 F
- Station d'épuration (terrain et électricité) 3 024,40 F
- Budget BAS (CCAS actuel) 8 146,90 F
- Adjudication de la chasse en 1 seul lot de 503 ha 4 000,00 F
- Fêtes et cérémonies :
Vin d'honneur du 11/11/1968 144,65 F
Vin d'honneur pour le tournoi du FC Ham du 8/8/1968 179,90 F
Vin d'honneur des sapeurs - pompiers pour l'exercice de fin d'année du 13/10/1968 61,90 F
Cadeau pour le départ de l'abbé Klein 301,50 F
- Allocation de fonctionnement scolaire 1968-1969 1 395,00 F
- Le budget primitif de 1969 en recettes et dépenses 421 723,70 F

Au point de vue scolaire

- Ouverture d'une deuxième classe de maternelle au centre, permettant à cette école d'inscrire également les enfants de 2 à 5 ans.
- Installation du CEG pour la rentrée du 15/09/1969
- Achat du matériel d'équipement de 6 classes, y compris le bureau du directeur, la salle d'attente, la salle des maîtres, la salle du matériel, la cantine, la cuisine, les WC.
- Demande d'installation du téléphone,
- Demande de subventions pour un premier équipement de mobilier, matériel d'enseignement et outillage pour travaux pratiques d'atelier,
- embauche de personnel pour le nettoyage et l'entretien ; ces personnes seront payées au SMIG soit 3,15 F de l'heure. (comme le reste du personnel communal)
- ouverture d'un chapitre de 30 000 F pour financer du matériel pour le CEG, la commune se substitue au syndicat intercommunal en voie de création.

Les subventions aux associations :

- Football club de Ham 1 000 F
- Amicale des Sapeurs-Pompiers 300 F
- Société des Mineurs centre 50 F
- Société des Mineurs cité 50 F
- Foyer des Jeunes de Ham 500 F
- Club des quilles 150 F
- Anciens combattants 50 F
- Mutuelle du trésor 50 F
- Société Avicole de Ham 100 F
- soit au total 2250 F

Évènements historiques et faits marquants de l'année 1969 dans le monde :

Citons quelques faits marquants relevés principalement sur Wikipédia

- 02/03 : premier vol du Concorde
- 27/04 : les Français votent « non » sur la réforme du sénat et la régionalisation, ce qui entraîne la démission du président de la république, le général de Gaulle.
- 15/06 : Georges Pompidou est élu président de la république
- 19/06 : 50^e anniversaire du Républicain Lorrain créé par Victor Demange originaire de Lelling.
- 20/07 : le Belge Eddy Merckx gagne son premier tour de France
- 21/07 : L'astronote américain Neil Armstrong est le premier homme à poser le pied sur la lune.
- 08/08 : dévaluation de 11,1 % du Franc car la hausse des salaires décidée en 1968 après 1 mois de grève Générale en mai est compensée par le gouvernement qui dévalue la monnaie, le but étant d'effacer la perte de productivité induite qui se répercutait sur la balance commerciale.
- 21/09 : aux États-Unis le premier lien ARPANET (ancêtre d'internet) est établi entre deux universités.
- 18/12 : la peine de mort est abolie en Grande Bretagne.

Vie Associative :

Le football club était très actif et bien subventionné, il n'existe plus malgré des équipements assez conséquents.

L'amicale des sapeurs-pompiers n'existe plus car le corps a été absorbé par le centre de secours de Creutzwald.

La société des mineurs existe toujours, avec une seule antenne.

Le foyer des jeunes, qui s'appelait « le foyer », était une association culturelle dont M. Fernand Bauer, directeur d'école et secrétaire de mairie, était le président. C'était une association très active avec de nombreuses activités :

- la Chorale « à cœur joie », responsable Fernand Bauer
- La pré - Chanterie - Jean Michel Bauer
- la Chanterie - Christian Donadel
- le club Couture - Mme Werklé
- le club Guitare - Randy Dakskobler
- la danse Folklorique
- l'Aéromodélisme - René Dohr
- le club Photo - Joseph Rondini et Roger Dakskobler

Départ de l'abbé Klein et arrivée du curé Marcus

Le compte rendu de la réunion du conseil de fabrique, qui s'est tenue au presbytère de Ham-sous- Varsberg le 17/08/69 en présence de l'archiprêtre de Boulay Charles Gille, l'abbé Alphonse Klein titulaire sortant, l'abbé Joseph Marcus nouveau titulaire venant de Carling, Victor Jager président, Etienne Albrecht trésorerie, Mitch Auguste, Muller Jean et Stremler François. M. le maire était absent.

Nous présente

- Situation financière de la fabrique
- Inventaire des archives paroissiales
- État du presbytère

Et ceci pour le changement de titulaire de la paroisse : Abbé Alphonse Klein - Abbé Joseph Marcus.

D'après un article du RL, l'émouvante cérémonie de départ et d'adieu s'est tenue devant le presbytère fin août en présence des sociétés locales et de nombreux fidèles. Alphonse Klein était arrivé en 1953, il a quitté la paroisse pour raison de santé et fut nommé aumônier à la maison de retraite de Merlebach où il décède en janvier 1980.

L'abbé Marcus est resté en poste jusqu'en 1987.



Le maire - curé - président du CF - Jean Muller notre doyen (photo JM)



Réunion des Animateurs du Foyer (Photo JR)



Représentants des associations (Photo JR)



Chorale du foyer (Photo JR)

Les Martiniens : Marcheurs au long cours

Au début des années 1990 les amis du patrimoine et de la nature de Charleville sous bois ont décidé de restaurer la chapelle de Mussy l'Évêque et d'y organiser une fête le dernier dimanche de juillet pour remettre au goût du jour le pèlerinage très connu à cet endroit au 17^e siècle.



C'est au début des années 2000 que j'ai connu l'endroit, et c'est en faisant ce « pèlerinage » qu'est venue l'envie de faire Compostelle.

Le groupe de marcheurs de l'association des Amis de Lussac les « Martiniens » venait d'être créé, cela permettait de s'entraîner régulièrement et le rêve d'aller en Galice est devenu réalité en 2004 – 2005 pour se terminer en 2006.

Comme tous les pèlerins au long des siècles, qui sont partis de chez eux, il ne restait plus qu'à faire de même : Ham – Mussy – Cluny – Le Puy en Velay – Saint-Jean-Pied de-Port à la frontière espagnole – Compostelle et, cerise sur le gâteau, Finistère au bord de l'Atlantique où les pèlerins ramassaient les fameuses coquilles St Jacques.

Près de 2400 km à pied !!! Depuis le Moyen Âge, des milliers de pèlerins sont passés sur ces chemins, nous suivons leurs traces et avons la possibilité de nous ressourcer et de nous remettre en question ainsi que d'oublier la vie frénétique des temps modernes.

Citons quelques écrits sur la marche :

La véritable raison qui me fait cheminer n'a de sens qu'en elle-même. Elle s'appelle le plaisir... Je marche par plaisir et j'en profite pour méditer (Yves Paccalet)

Le but n'a aucune importance : seul compte le chemin (Yves Paccalet)

Je ne vois qu'un seul moyen pour voir jusqu'où on peut aller, c'est de se mettre en route et de marcher (Henri Bergson)

Marcher, c'est aller au bout de soi – même tout en allant au bout du monde. C'est découvrir l'homme qui prenait ses jambes à son cou lorsque le ciel lui tombait dessus. C'est geler en même temps que les pierres du chemin. Griller au feu du soleil. Partir à l'aube en pleine forme pour revenir sur les genoux en pleine nuit. Marcher, c'est rencontrer des créatures qu'on ne verrait nulle part ailleurs. Marcher, c'est aussi aller nulle part sans rencontrer personne, c'est se mettre en vacances

de l'existence, c'est exister en dehors des vacances. Marcher, c'est réussir à dépasser son ombre. C'est pouvoir se doubler soi-même en s'envoyant un gentil salut au passage. Marcher, c'est caresser le sol, le flatter, l'amadouer, une manière de mettre la terre dans sa poche avant qu'elle ne se referme à jamais. Marcher, c'est se mêler de la conversation des arbres, aux commérages des oiseaux, aux persiflages des reptiles, c'est se fondre dans la nature, se couler au fond du moule. Marcher, est-ce que cela ne serait pas, en définitive, tourner avec les pieds, au pas à pas, page après page, le grand livre de la vie ? (Jacques Lanzmann – Fou de la marche – Robert Laffont (1985) page 125.)

Nostalgie

Il est des lieux que l'on traverse sans savoir que le moment vécu nous marquera pour bien longtemps !

Il est des villages que l'on franchit rapidement en pensant qu'il n'y a rien à voir ni à visiter.

Il est des périodes de la vie qui passent vite, que l'on oublie rapidement et puis il y a des moments que l'on déguste... des moments où la joie est là... palpable... visible... mais fuyante aussi... !

Il est des rencontres que l'on fait alors qu'on ne les attend pas... Ces rencontres inopinées avec une personne ou une chose qui font qu'une difficulté passagère s'atténue.

Il est une fraternité... que l'on comprend à son retour... que l'on analyse après coup... parce que sur le moment où le but de chacun est différent, elle ne semble pas faire l'unité d'un groupe...

Il est une vie sur terre... une seule vie... qui vaut le coup d'être vécue intensément, car l'homme n'est que de passage ici...

Il est chemin... un seul ici sur terre qui permet aussi (peut-être) d'en atteindre un deuxième, là-bas...

F LEPERE

Les marcheurs des Martiniens sur Compostelle :

- Henri J en 2003 Saint Jean Pied de Port (Frontière espagnole) - Compostelle.
- Joseph R en 2004 Ham-Cluny, en 2005 Cluny-Le Puy en Velay, en 2006 Le Puy-Compostelle et Finisterra.
- Lucien B et Roland S en 2007 Saint Jean Pied de port-Compostelle
- Roland K en 2011 Ham-Compostelle
- Giuseppe M en 2019 Ham-Compostelle

En 2009, un groupe d'une dizaine de martiniens à fait le «Compostelle Régional» entre Hornbach en Sarre et Metz soit 148,7 km en 5 étapes.

Sachez aussi que tous les ans, le dernier dimanche de juillet (le dimanche qui suit la Saint Jacques) un groupe de marcheurs part de Ham pour rejoindre Mussy et assister aux cérémonies. Vous pouvez vous joindre à ces pèlerins en cours de route, les passages seront annoncés dans la presse un peu avant la date. C'est une expérience qui vous fera connaître l'esprit du pèlerinage.

Joseph Rondini



Commémoration du 80^e anniversaire de l'accueil des évacués de Moselle dans la Vienne

Le département de la Moselle a organisé un déplacement dans la Vienne en 2019 pour commémorer le 80^e anniversaire de l'accueil des réfugiés mosellans.

L'occasion pour le maire de Ham, de remettre officiellement - devant les présidents des 2 départements - à Annie Lagrange, maire de Lussac-les-Châteaux et présidente de la Communauté de communes de Vienne et Gartempe, une plaque commémorative.

■ Bon à savoir

	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	VALIDITÉ
Carte nationale d'identité (consulter la plaquette, ou le site : service-public.fr, rubrique : Papiers- citoyenneté).	Guichet équipé pour recevoir les demandes (s'adresser dans votre mairie pour liste). Le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.	- Pré-demande à faire en ligne en créant un compte sur le site sécurisé de L'ANTS (agence nationale des titres sécurisés). - Pour les personnes ne disposant pas de connexion internet, la pré- demande peut se faire en mairie. - Finaliser la demande dans une mairie équipée du nouveau dispositif, muni du numéro de la pré-demande et des pièces justificatives.	Gratuit (25 € en timbre fiscal pour perte ou vol)	15 ans (adultes) 10 ans (mineurs)
Passeport	Même procédure que pour la carte nationale d'identité	Se renseigner auprès d'une mairie équipée du nouveau dispositif ou consulter le site : service-public.fr, rubrique : Papiers - citoyenneté.	Majeurs : Timbre fiscal à 86 € Mineurs : Timbre fiscal à 17 € pour les moins de 15 ans et 42 € de 15 à 17 ans	10 ans (adultes) 5 ans (mineurs)
Extraits d'actes : naissance mariage décès	Mairie du lieu de l'événement. Acte de décès également en Mairie du dernier domicile.	1 enveloppe timbrée avec nom et adresse en cas de demande écrite. Y joindre une copie d'une pièce d'identité.	Gratuit	
Inscription listes électorales	• Mairie de Ham • à partir du 1 ^{er} janvier 2019 via « Mon service public » également	- carte d'identité ou passeport en cours de validité - 1 justificatif de domicile récent	Gratuit	

■ Liste des assistantes maternelles agréées à Ham-sous-Varsberg

NOM PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	CAP. D'ACCUEIL
ACCARDO Eleonore	6, rue de Caen	03 87 82 68 83	2
BERSWEILER Linda	1A, rue de la Foret	07 78 42 22 55	2
BERTRAND Cindy	38bis, rue de la Gare	03 87 04 14 78 - 06 48 80 65 92	3
BUMB Gabrielle	42, chemin des Corbeaux	03 87 82 24 70 - 06 20 97 45 57	2
CALABRESE Annabelle	21, rue de Varsberg	06 29 24 23 46	4
CRUSEM Claudine	13, rue des Tulipes	03 87 82 55 83 - 06 21 51 76 48	3
DECKER Marie Claude	74, rue de la Gare	03 87 82 00 74	4
GOERGEN Sandy	19, rue des Tulipes	03 87 81 76 45 - 06 80 95 85 20	3
HERZOG Viviane	119, rue de Ham	07 69 32 44 60	3
KOSMAC Elise	5, rue de la Foret	06 37 44 62 20	4
MULLER Mireille	23, impasse des Champs	03 87 82 37 93 - 06 77 14 70 46	4
OURAGHI Saliha	56, chemin des Corbeaux	03 87 04 20 51 - 06 08 16 50 68	2
SAMOTYJ Claudine	88, rue de Guerting	06 81 80 61 15	3
SCHERER Marie Anne	1, impasse des Jacinthes	06 32 95 69 78	2
SUZON Alicia	6b, rue de Lorraine	06 85 21 78 00	3
WEISSREINER Sabah	4, rue de Diesen	03 87 82 51 01 - 06 47 24 67 84	2

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Au bonheur des Tout P'tits
10, rue de Varsberg
Tél. : 03 57 42 03 16

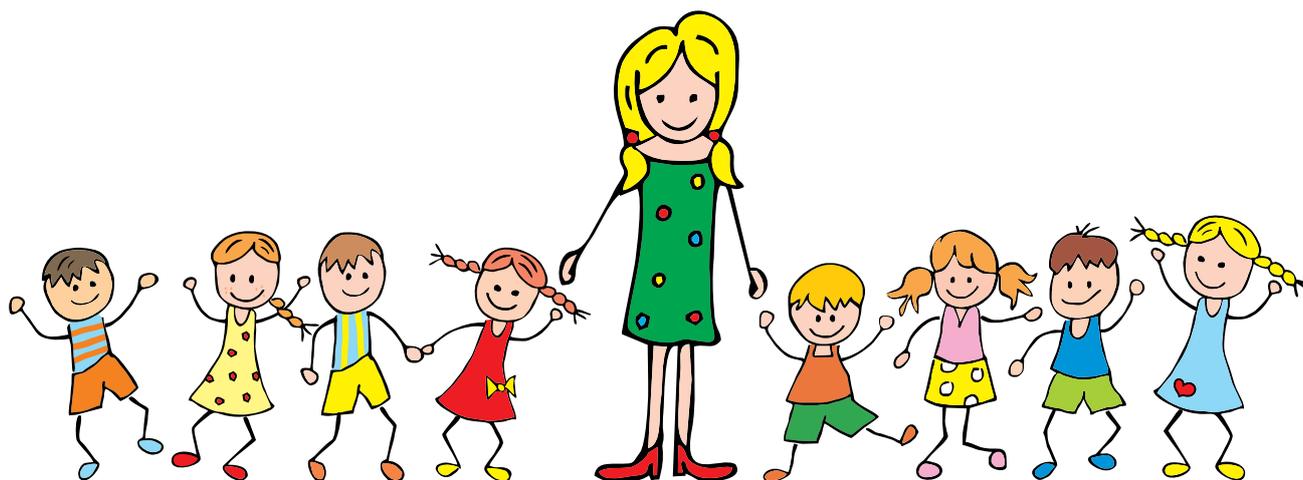
BENBEKHTI Sabrina
BISCHOFF Sandra
LAUBU Angélique
MARSALA Sylvie

Capacité d'accueil : 16

MICRO CRÈCHE

« Histoire d'Enfants »
1, rue Georges Bizet
Tél. : 03 87 83 02 58

Capacité d'accueil : 10



■ Autorisations d'urbanisme

1) Dossiers soumis à l'instruction de la CCW

Selon la nature de votre projet d'urbanisme, le type d'autorisation peut différer. Il existe 5 types d'autorisations : le permis de construire, le permis d'aménager, le permis de démolir, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme.

Pour savoir quel formulaire utiliser pour votre projet, vous pouvez vous renseigner en mairie ou consulter directement le site : service-public.fr rubrique : logement, puis construction.

Une notice explicative est disponible pour chaque type de formulaire. Toute demande d'autorisation d'urbanisme est téléchargeable et peut être remplie en ligne sur ce site.

Le dossier ainsi constitué est à déposer en mairie pour instruction.

Ne pas omettre de budgéter LA TAXE D'AMÉNAGEMENT (TA)

2) Autorisation ne nécessitant pas l'instruction de la CCW

Une autorisation de travaux est à demander en mairie pour tous les autres cas ne nécessitant pas l'intervention de la CCW.

Exemple : Construction de murets, clôtures, ravalement de façades, travaux sur toitures etc...

Un dossier est à joindre avec la description des travaux envisagés, accompagné de photos et de plans

■ Reconstitution de la nappe dans le bassin houiller

La commune étant impactée par la reconstitution de la nappe, un plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) est en cours d'élaboration. Dans l'attente de ce PPRI, des prescriptions recensées dans un Porter à Connaissance (PAC) sont à appliquer. Ce Porter à Connaissance est consultable en Mairie ou sur le site Internet de la commune. La municipalité veillera à ce que l'État prenne ses responsabilités en mettant en place les mesures compensatoires nécessaires afin qu'aucune habitation n'ait les pieds dans l'eau.

■ Avis aux entreprises souhaitant œuvrer pour la commune

La municipalité informe les chefs d'entreprises que, pour les travaux d'investissement que la commune entreprendra (exemple : réhabilitation de la salle paroissiale - travaux subventionnés par l'État et/ou le département et/ou la communauté de communes, la CAF), un cahier des charges sera réalisé ainsi qu'un appel à la concurrence, selon les règles fixées par l'Administration (codes des marchés publics).

Cet appel d'offres sera affiché en mairie et publié dans un journal d'annonces légales ainsi que sur le site internet de la commune. Une commission d'appel d'offres, composée d'élus, du receveur municipal, souvent d'un assistant en maîtrise d'ouvrage, d'un maître d'œuvre et parfois même d'un agent de la répression des fraudes, se réunit à l'issue de la date limite de dépôt des dossiers, afin de sélectionner en toute concertation et en toute transparence les entreprises susceptibles de gagner le marché.

Par ailleurs, quand il s'agit de budget plus restreint, notamment de travaux de fonctionnement (entretien divers, coupe ou élagage d'arbres, traiteur, fleurs, réparation de véhicules, achats carburants et autres fournitures), les entreprises et commerces de proximité sont sollicités en priorité, aucun appel d'offres n'étant exigé.

Plusieurs devis sont néanmoins demandés pour comparer les tarifs.



TRAVAUX DU WARNDT SARL
Terrassement - Aménagement - Drainage - Démolition
Empierrement - Chemin - VRD - Dessouchage - Espaces Verts

Richard 06 10 01 25 10
David 07 50 86 06 50
Roland 06 87 38 39 54

5 rue des Vergers
57220 BOUCHEPORN
travauxduwarndt@icloud.com

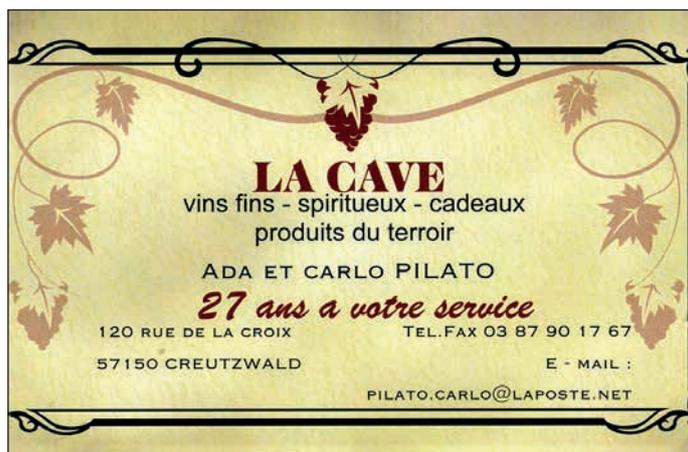


BOURG ERWIN
expert par nature

65 rue de Carling
57460 L'HÔPITAL
03 87 93 55 40
www.bourg-erwin.fr
sarl.bourg@wanadoo.fr

Spécialiste du ROBOT DE TONTE
Spécialiste des MACHINES À BATTERIE

ELITE ★★★



LA CAVE
vins fins - spiritueux - cadeaux
produits du terroir

ADA ET CARLO PILATO
27 ans à votre service

120 RUE DE LA CROIX TEL. FAX 03 87 90 17 67
57150 CREUTZWALD E - MAIL :
PILATO.CARLO@LAPOSTE.NET



PHARMACIE du LION

Pierre-Emmanuel CHATOR
Docteur en Pharmacie

10, rue de Creutzwald
57880 HAM-SUR-VARSBERG
Tél. : 03 87 93 06 38 Fax : 03 87 82 63 35

Lundi au Vendredi
8h30-12h / 14h-19h
Samedi
8h30-12h

Mail : pharmaciedulion57880@gmail.com

Guide des services

MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. : 03 87 29 86 90 - fax : 03 87 29 86 94**
maire@hamsousvarsberg.fr - contact@hamsousvarsberg.fr
Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Personnel administratif : M. Sébastien Metzger, Mme Christine Thil, Mme Sylvie Messaoudi, M. Michaël Bayart

Permanence du Maire : Lundi et jeudi de 17h à 18h

POSTE

10, rue de Ham **Tél. : 03 87 82 76 72**
Horaires d'ouverture des guichets :
du lundi au Vendredi de 9h à 12h.
Fermé le samedi matin

GENDARMERIE

18, Rue de Longeville - Creutzwald **Tél. 03 87 93 00 02**

MÉDECINS

Dr Gustave ROLLES **Tél. dom. : 03 87 93 27 21**
19, rue de Ham **Tél. cabinet : 03 87 93 43 61**
Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.
Dr Aline FENDEL **Tél. cabinet : 03 87 90 17 78**
1, rue Georges Bizet
Consultations : Lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 11h00 et l'après-midi de 13h30 à 17h00. Mardi et jeudi de 8h00 à 11h00
Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi

CENTRE DE SANTÉ FILIERIS (ouvert à tous) 127 rue de Ham, regroupant les consultations :
Dr David Le QUANG **Tél. dom. : 03 87 90 15 32**
127, rue de Ham **Tél. cabinet : 03 87 93 12 43**
Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h. Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.
Dr Nathalie COURBION, médecin généraliste **Tél. : 03 87 93 05 62**
ainsi que des soins infirmiers en cabinet et à domicile réalisés par **Mme FAUCONNIER** **Tél. : 03 87 81 47 65**

KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Alexandra HILT **Tél. cabinet : 03 87 90 17 93**
12, rue de la Gare
Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

Mlle Valérie LOSSON **Tél. : 03 87 82 56 01**
26A, rue de Boulay. Consultations : tous les jours à 17h.

PHARMACIE DU LION

10, rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 06 38**

AMBULANCES THIERRY

Siège à Creutzwald désormais **Tél. : 03 87 93 01 60**

TAXIS

THIERRY - Ham / Creutzwald **Tél. : 03 87 82 37 52**
KIN - Ham / Falck **Tél. : 03 87 93 00 41**
Christophe ARMAN **Tél. : 06 40 69 06 12**

TRÉSORERIE DE CREUTZWALD

47, rue de la Gare - 57150 CREUTZWALD
Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00. Mercredi et Vendredi : 8h30-12h00. Fermé Mercredi après-midi et Vendredi après-midi
Impôts **Tél. : 03 87 82 81 90**
Collectivités locales **Tél. : 03 87 82 81 91**
Standard **Tél. : 03 87 82 41 08**

PERMANENCES CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mairie de Creutzwald - place du Marché - Mercredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

FORMULAIRES ADMINISTRATIFS

Télécharger les formulaires administratifs : **www.service-public.fr**

CONSEILS GRATUITS ÉNERGIE

La CCW a adhéré à l'EIE (Espaces Info Energie).
Un point conseil existe à Morhange dont voici les coordonnées.
Communauté de Communes du Centre Mosellan
2, rue de Pratel - 57340 Morhange **Tél. : 03 87 86 46 62**
Mail : eie.mosellecentre@free.fr
Accueil : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Permanences de proximités. **Contact : 03 87 86 46 62**

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉS POUR PERSONNES À AUTONOMIE RÉDUITE

AAPA du BHL "Sortir en 57"
14, rue Maurice Barres - 57803 Freyding Merlebach **Tél. 03 87 90 55 66**
E-mail : sortir57@aapa-bhl.fr

PSYCHOLOGUE

Evelyne BALTZ, 12 rue de Guerting **Tél. 06 61 74 86 05**

TÉLÉPOINTS

Accéder à son solde de points du permis de conduire :
https://www.telepoints.info
Stage de récupérations de points (proche de Ham) : **http://www.stage-recuperation-points.com/stage-ham-sous-varsberg-57880/proche**

GARDE FORESTIER

Jeanne ERNY **Tél. : 06 16 30 72 94**

EDF - GDF - ENEDIS

EDF Renseignements : **0 810 040 333** - Dépannage : **0 810 333 057**
GDF Renseignements : **0 810 800 801** - Dépannage : **0 810 433 057**
ENEDIS Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité **www.enedis.fr**
Le compteur Linky **www.fournisseurs-electricite.com/guides/compteur/linky**
Les informations sur l'agence de Ham-sous-Varsberg
https://selectra.info/demenagement/annuaire/moselle/ham-sous-varsberg

NUMERICABLE, ENES

NUMERICABLE
Service client (de 8h00 à 22h00) : **3990**
ENES (Fibre Optique FTTH) **www.enes.fr/Creutzwald/Particuliers/Internet.html**

SERVICE DES EAUX DE VARSBERG ET HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. : 03 87 93 06 72 - Tél. Port. : 06 80 06 14 62

SERVICE ASSAINISSEMENT

Smiassb (Syndicat intercommunal d'assainissement sud de la Bisten).
Ce syndicat gère l'assainissement collectif des communes suivantes :
Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg, Bisten, Porcellette et Diesen.
Adresse : Rue de Carling, BP 20038 - 57 150 Creutzwald

CORRESPONDANT R.L.

Courriel **journalrl@gmail.com**

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
Mardi au vendredi de 13h30 à 18h30

ÉCOLES

Maternelle « Les Genêts »	Route de Creutzwald	Tél. : 03 87 82 19 08
Maternelle « Les P'tits Loups »	Rue de la Forêt	Tél. : 03 87 93 08 36
Primaire « Anne Frank »	Rue Principale	Tél. : 03 87 82 00 54
Primaire « Les Genêts »	Route de Creutzwald	Tél. : 03 87 93 07 18
Collège « Bergpfad »	Rue des Roses	Tél. : 03 87 50 11 30

SALLE SOCIOCULTURELLE

Tél. : 03 87 82 62 88

PAROISSES

HAM CENTRE
Abbé Cosmas Egbigbli Horaires : **http://notredamehouve.free.fr** **Tél. : 03 87 04 23 36**
CHRIST ROI **Tél. : 03 87 93 00 27**
Abbé David Meyer david.meyer0181@orange.fr
Horaires : **http://creutzwald.catho.free.fr** Permanences : samedi de 10h30 à 11h45

■ MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

10, rue de Varsberg

Tél. 03 87 42 03 16

■ MICRO-CRÈCHE

1, rue Georges Bizet

Tél. 03 87 83 02 58

■ CRÉDIT MUTUEL

27A, rue de la Gare

Tél. 0 820 820 416

Horaires d'ouverture: Mardi: 8h30 - 12h00 et 13h45 - 18h00 / Mercredi: 8h30 - 12h00 et 13h45 - 18h00 / Jeudi: 9h30 - 12h00 et 13h45 - 18h00

Vendredi: 8h30 - 12h00 et 13h45 - 18h00 / Samedi: 8h30 - 12h00

■ CHAMBRES D'HÔTES

M^{me} Audrey Muller, 1 rue Principale - Dourd'hal à Saint-Avold.

Tél.: 03 87 92 16 53 ou 06 75 37 21 23. Capacité d'accueil: 1 à 2 personnes.

M^{me} Antoinette Petitjean, 49 rue Principale - Dourd'hal - à Saint-Avold.

Tél.: 03 87 92 73 60 ou 06 76 86 09 12

Capacité d'accueil: 4 + 1 personnes. (2 chambres)

M. Nicolas Schweitzer, 36 rue Principale - Dourd'hal - à Saint-Avold

Tél.: 03 87 92 11 96 ou 06 71 63 04 19

Capacité d'accueil: 2 + 1 personnes. (1 chambre).

M. Martin Zimmermann, 16 rue de Boulay à Niedervisse.

Tél.: 03 87 57 30 75 ou 06 22 91 72 76. Capacité d'accueil: 6 personnes.

M. Marc Nadler, 6 rue Geisberg, à Varsberg.

Tél.: 08 79 39 25 23 ou 06 74 78 52 48. Capacité d'accueil: deux gîtes de 5 personnes. Label Tourisme et handicap.

■ APRÈS-MINE

Adresse: Préfecture de la Moselle - Direction de l'environnement et du développement durable - Bureau de l'après-mine

9 Place de la Préfecture - BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1

Tél. (n° vert) du Département de prévention et de sécurité minière:

0800 105 909

Courriel: degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr

■ CONCILIEUR A CREUTZWALD

M. Robert Trusch et Mme Jocelyne Schneider reçoivent les plaignants.

Jocelyne Schneider: 2^e et 4^e mercredi du mois de 9h à 11h.

Robert Trusch: 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 10h à 12h.

À Creutzwald: Antenne de justice - 12, rue du Général Cochois

■ ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE CREUTZWALD

• PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

DUOVIRI: le 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14h à 16h30

CONCILIEUR DE JUSTICE: le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 10h à 12h et 2^e et 4^e mercredi du mois de 9h à 11h.

• PERMANENCES AVEC RENDEZ-VOUS

AVOCAT: 2^e et 4^e samedi du mois de 9h à 12h - Tél.: 03 87 81 89 89

CRESUS: mercredi de 14h à 16h - Tél.: 06 08 21 43 08 (Lun. au ven. de 10h à 12h)

ADIL57: Tél.: 03 87 86 46 62

POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS: Tél.: 03 87 85 69 12

SERVICE ACCUEIL ET SOINS DU CMSEA: Tél.: 03 87 88 53 79

■ LOGEMENTS SOCIAUX, ETS LOGIEST

LogiEst - Agence de Saint-Avold - 13, avenue Georges Clémenceau

57500 SAINT-AVOLD - Tél.: 09 77 42 57 57 - <http://www.logiest.fr>.

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
Centre anti-poison	03 83 22 50 50 (NANCY)

VP

Votre spécialiste ALU / BOIS / PVC

Menuiserie - Agencement

Extérieur & Intérieur



Vous avez un projet ? Neuf ou Rénovation
Pour une étude personnalisée et gratuite, contactez-nous.
Et découvrez notre rapport qualité prix !

www.vp-menuiserie.com

2, rue Saint-Nazaire - 57150 CREUTZWALD

Tél.: 03 87 93 75 48 - Fax: 03 87 90 28 17

Portable: 06 07 25 54 63

E-mail: info@vp-menuiserie.com

VP Menuiserie

Naissances



■ Naissances

BISLIMI Alianna	17/12/2018	MEGUIN HAAS Jules.....	07/06/2019
BATTISTINI Matéo.....	30/12/2018	MERZAQ Inaya.....	08/06/2019
GUITTOUNE Abdelkader.....	12/01/2019	HOFFMANN Natéo.....	10/06/2019
FRANTZ Evann.....	13/01/2019	PELLEGRINI Madie.....	20/06/2019
BOUTOU Maé.....	22/01/2019	GENEVAUX Alice.....	01/08/2019
SCHMITT Ethan.....	24/01/2019	SZAMBURSKI Célian.....	07/08/2019
ISLER BRUCK Gabin.....	04/02/2019	FONTE Léandre.....	31/08/2019
PALERMO Noa.....	22/02/2019	DEL RIO ARENAS Mani.....	29/09/2019
MONTELLA PARRELLA Paul.....	03/03/2019	MULLER Leny.....	01/10/2019
KONIECZNY Mila.....	04/04/2019	AHR Noé.....	10/10/2019
FOURQUET Olivia.....	10/05/2019	FISCHER Molly.....	15/10/2019
PEIFER Aria.....	15/05/2019	ERBRECH Clelya.....	30/10/2019
FROELIGER Nolan.....	27/05/2019	KLEIN Hélios.....	14/11/2019

Mariages



■ Mariages

OUADAH Yannisse et BOUSSER Pauline.....	26/01/2019	TYBOU Christophe et THUNE Cathy.....	06/07/2019
MERELLI Jean-Michel et COGNATA Sandrine.....	18/05/2019	MULLER Christophe et MORALES Laetitia.....	20/07/2019
LEHER Daniel et FRISCHE Astrid.....	18/05/2019	WEINTZ Florian et FETIQUE Pauline.....	17/08/2019
DUSSY Sébastien et KOERNER Marjorie.....	08/06/2019	AIT BOUKIDOUR Hussein et NEFF Audrey.....	14/09/2019
ACED Kadour et CHAHER Aïcha.....	08/06/2019	KIEFFER Lucien et MANNELLA Catherine.....	21/09/2019
HANTL Robert et SCHAMBIL Laurie.....	22/06/2019	JERZY Jérôme et FRANCISCO Rachel.....	16/11/2019

Décès



■ Décès

KRAUS Roger.....	01/01/2019	SLOWIK Stanislaw.....	19/06/2019
SCHMELZER Jean.....	10/01/2019	CERNI née REMBALSKI Sophie.....	23/06/2019
OUDDAHI Abdelmajid.....	02/02/2019	DORKEL née BATT Georgette.....	03/07/2019
PROVOST née JAGER Florentine.....	12/02/2019	PTAK Robert.....	04/08/2019
HEIMBERGER Alain.....	22/02/2019	FRIEDRICH née GERNER Lucette.....	16/08/2019
BUBER Helmuth.....	24/02/2019	RESLINGER Joseph.....	19/08/2019
PARENT Henri.....	02/03/2019	NICOLA née KUSTER Elisabeth.....	19/09/2019
NOVAK Germain.....	14/03/2019	JAGER Gabriel.....	19/09/2019
BOUGIE née LAP Françoise.....	29/03/2019	MUSIOL née GOZDALSKI Thérèse.....	07/10/2019
ULTSCH Ferdinand.....	06/04/2019	SCHMITT Clément.....	12/10/2019
ANCELIN Jacques.....	09/04/2019	MUCHA Michel.....	18/10/2019
THOMAS René.....	18/04/2019	KULAS née LOSKE Elisabeth.....	22/10/2019
WELSCH Roland.....	04/05/2019	FILLER Sébastien.....	24/10/2019
STOHS née FETIQUE Marie-Jeanne.....	18/05/2019		

Anniversaires

■ Félicitations aux doyens de Ham

Anne DOURSTER, 99 ans et demi
Jean MULLER, 98 ans et demi



Anne DOURSTER,
la doyenne de Ham.



Jean MULLER,
le doyen de Ham.



■ Anniversaires

DORKEL née COLLMANN Marie Émilie	23.01.1929
SCHMAL Hubert	02.03.1929
SOISSON née CESCO Hélène	12.03.1929
MULLER née KRALJ Marie-Louise	07.06.1929
MAJCEN née NAROZNY Irène	09.07.1929
FABER née KLOCK Louise	21.11.1929



Marie Émilie DORKEL



Marie Louise MULLER



Hélène SOISSON



Louise FABER

Noces



■ Anniversaires de mariage

NOCES DE DIAMANT

- PUMA Alphonse et CAGGIANELLA Maria
- HEIMBERGER Alfred et STREMLER Marie-Louise
- PARISOT Michel et FLORENCE Monique
- FROEHLINGER François et KLOTZ Marie-Louise
- KIEFFER François et SPITZ Anne
- SCHMITT Lucien et ROBINET Henriette
- MITSCH Guido et HABERMANN Madeleine



BASTIAN Roland et ALBRECHT Yolande



MICHELE René et KELLER Christiane



PARISOT Michel et FLORENCE Monique

NOCES D'OR

- ALLALI El Madani et CHITACHI Zahra
- FETICK Joseph et MULLER Liliane
- THEOBALD Hubert et HESSE Marie Thérèse
- WILMOUTH Jean Claude et DOURSTER Adrienne
- BASTIAN Roland et ALBRECHT Yolande
- SIKORSKI Raymond et MUSIELAK Viviane
- PUTATTI Roland et WAGNER Arlette
- BIETTE Denis et BOUTRON Clothilde
- TONNELIER Gilbert et ALBRECHT Marie Josée
- MULLER Christian et ALBRECHT Marie Gabrielle
- MICHELE René et KELLER Christiane
- DECHOUX Alain et MATUCZEWSKI Jocelyne
- MOUGENOT Yves et BOIS Maryse
- REBECK Roland et BECKER Alice



PUMA Alphonse et CAGGIANELLA Maria



KEPKA Léon et BLUNTZ Nicole



DECHOUX Alain et MATUCZEWSKI Jocelyne



FETICK Joseph et MULLER Liliane



SIKORSKI Raymond et MUSIELAK Viviane



TONNELIER Gilbert et ALBRECHT Marie Josée



WILMOUTH Jean Claude et DOURSTER Adrienne

■ Pacs, en mairie de Ham

Pacs

8 PACS ont été conclus en mairie au courant de l'année 2019.
Toutes nos félicitations aux heureux couples !

*Le maire, les adjoints, les conseillers,
leurs conjoints et les membres du personnel
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.*



*Les Aînés vous souhaitent
de joyeuses fêtes
de fin d'année*



Crèche Famille Mobius



Crèche Famille Robinet